Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 32 (1968) **Heft:** 125-126

Artikel: L'ancien français gab-ois, ir-ois, jargon-ois et leurs contreparties dans

l'anglais d'Amérique

Autor: Malkiel, Yakov / Uitti, Karl-D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399427

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ANCIEN FRANÇAIS *GAB-OIS*, *IR-OIS*, *JARGON-OIS* ET LEURS CONTREPARTIES DANS L'ANGLAIS D'AMÉRIQUE

Si l'on essayait de réduire à quelques brèves formules les enthousiasmes intellectuels, les goûts personnels et les spécialités académiques du regretté John Orr, il faudrait insister sur deux tendances que l'on retrouve partout dans la vaste étendue de son œuvre scientifique. En premier lieu, il s'agit, bien entendu, des rapports — soit génétiques soit de pure coïncidence mais non moins révélateurs — qui mènent du français à l'anglais. Deuxièmement, il faudrait souligner l'intérêt que John Orr a toujours manifesté à l'égard des éléments « feu follet » du lexique, c'est-à-dire des mots très vivants dont les résonances humoristiques et libres ne manquent ni de saveur ni, parfois, de nuances grivoises. John Orr, on le sait, aimait étudier la trajectoire de pareils mots, leurs mouvements à travers les différentes langues et toute la gamme de leur expressivité.

Le présent numéro de la Revue de linguistique romane honore la mémoire de John Orr. Nous avons choisi, pour le traiter ici, un problème qui reflète assez fidèlement ces deux lignes générales de la personnalité et de l'activité érudite du regretté savant britannique.

I. L'ANGL.-AMÉR. -ESE
DANS LES DÉSIGNATIONS FACÉTIEUSES DE JARGONS.

L'anglais parlé de nos jours — et en particulier la variété remarquablement dynamique de l'américain — se sert du suffixe semi-facétieux -ese pour indiquer un « langage » ou « baragouin » idiosyncratique qui, le plus souvent, amuse et irrite à la fois celui qui parle. Dans la plupart des cas, le genre de parler que ce suffixe identifie et ridiculise correspondrait à ce que l'observateur sérieux et détaché appellerait, dans un contexte différent, un dialecte social ou un jargon professionnel. Pourtant, ce

suffixe peut désigner, à titre d'exception, le style hautement personnel d'un écrivain ou même d'un orateur. Mais d'une manière générale, on évite de telles désignations à moins d'estimer que ce style représente en fait les attitudes et les préférences de quelque groupe bien défini. Cet élément essentiel de « représentation typique » et ses nuances comiques caractérisent non seulement le langage signalé par -ese mais aussi ce qui sous-tend ce langage, à savoir : l'esprit, une philosophie de la vie, un style de comportement, un jeu de tendances ou de valeurs artistiques.

Ainsi, vers la fin de la Grande Guerre, Louise Pound, un des pionniers dans le domaine des études américanistes, appela l'attention de ses lecteurs sur des formes comme Bryanese, Jingoese, telegraphese 1. Plus récemment, J. Wagner examina « l'esprit et l'art » de Damon Runyon (1880-1946), écrivain que certains critiques se plaisent à considérer comme la contrepartie américaine de Jonathan Swift; il intitula son enquête très explicitement Runyonese. Le New York Times Magazine du 14 mai 1967 nous parle de childrenese, langage grâce auquel les parents auraient de meilleures chances de se faire entendre de leurs enfants, hélas! trop souvent rebelles; le distingué hebdomadaire attribue l'invention de ce terme au docteur H.-G. Ginott, auteur de Between Parent and Child (K.-D. Fishman, « How to Talk Childrenese », p. 105-107). Dans certains milieux, l'« art de composer et de chanter les paroles qui accompagnent les solos instrumentaux du jazz » est connu sous le nom de vocalese. « Everyman's Guide to the Fashionese Language » (« Guide universel du langage de la mode ») figure dans le Figleaf (1960) d'Eve Merriam. Le journaliste politique Drew Pearson — dont l'influence est considérable et qui, depuis des années, est établi à Washington — frappa

1. Voir son étude « Vogue Affixes in Word Coinage », Dialect Notes, V, 1918, 1re partie, p. 9. « Shall we give up Rooseveltism to talk Bryanese? » provient d'un discours prononcé en temps de guerre : cette citation évoque les slogans et la rhétorique particulière du leader politique et ancien Secrétaire d'État W.-J. Bryan (1860-1925); on retrouve « her impassioned torrent of Jingoese » dans un texte de 1916; « his writing is a sort of telegraphese » date de janvier 1918 — des variantes de ce dernier terme servent de modèle pour cablese (un ouvrage de 1943 s'intitule How to Use Cablese) et radioese (un terme utilisé lui aussi en 1943 comme titre d'une rubrique de journal reproduisant des exemples d'usage curieux entendus à la radio). Subdebese appartient à la même période; ce terme dénote et caractérise le langage capricieusement aberrant de cette génération-là de jeunes filles américaines, les « subdeb(utante)s », v. Life, V : 4, 27 janvier 1941, p. 78 s. (Nous avons puisé certains de ces faits amusants dans la revue à la fois très riche et instructive, American Speech.)

ou transmit le terme de Quakerese, tandis que P. Grothe, journaliste connu seulement dans l'Ouest des Etats-Unis, eut recours à l'expression péjorative « Kremlinese jargon ». En parcourant au hasard des journaux et des revues, nous avons relevé des exemples dont la persistance, le degré de popularité et l'efficacité publicitaire ou politique varient considérablement. En voici quelques-uns que les Américains emploient pour se moquer des idées confuses et pompeuses de leurs leaders gouvernementaux: bureaucratese, censorese, federalese, legalese, officialese, Pentagonese et, en dernier lieu, Great Societese; à noter le contraste avec l'allemand qui — comme de coutume — opère avec des composés : Verwaltungsdeutsch et Juristenlatein. Notre répertoire comprend quelques trouvailles qui ont connu une vogue plus éphémère ou qui représentent de purs mots de circonstance, e.g., schizophrenese, terme qui suggère une infirmité mentale dont on parle beaucoup en ce moment. En outre, nous avons recueilli deux termes nettement péjoratifs qui depuis longtemps font partie du vocabulaire : a) journalese 'style négligé, peu poli et superficiel attribuable à la hâte et au sensationalisme tolérés et même favorisés par la presse', et b) pedag(u)ese 'baragouinage qui caractérise les discours et les écrits des « spécialistes » en pédagogie ' (les « educationists »).

Notons la particularité formelle de ce dernier exemple. On se serait attendu à ce que le terme fût construit sur le modèle de la forme primitive la plus proche, pedagogue, et que, par conséquent, au lieu de subir une contraction haplologique, il eût été *pedagog(u)ese. L'exemple n'est pas isolé. Ainsi, pendant la Deuxième Guerre mondiale, les sceptiques se moquaient-ils de la propaganda en l'appelant propag(u)ese (terme tombé maintenant en désuétude). A l'heure actuelle, certains citoyens s'amusent à qualifier de State Departese le style des communications publiques issues du State Department et, en particulier, celles du Secretary of State ou des membres de son entourage immédiat; l'alternative consiste à avoir recours à des néologismes expressifs comme gobbledygook. L'amputation de-and(a)- et-ment- que l'on remarque dans ces derniers exemples correspond plus exactement à une tendance générale de raccourcissement ou d'abrègement plutôt qu'à une haplologie systématique. L'abrègement rehausse l'effet comique 1.

^{1.} La documentation suivante observe l'ordre alphabétique plutôt que chronologique; nous estimons que malgré sa présentation un peu fortuite, elle ne sera pas tout à fait inutile: — bureaucratese: Elsie M. Rogers, Time, 9 mai 1960, p. 8 e; federalese et legalese: A. Rapoport, ETC, XVI: 4, 1958-59, p. 445; Kremlinese: San Francisco Chro-

Répétons-le. Un grand nombre de ces mots ne vécurent que peu de temps. Il serait même juste de conclure que d'innombrables dérivés de ce type — expressions créées au cours de la conversation spontanée (anecdotes, jeux de mots, propos dépréciateurs, etc.) — n'ont jamais été enregistrés dans des publications ou, du moins, ne se sont jamais faufilés dans des écrits suffisamment prestigieux pour être enfin relevés par les lexicographes les plus réputés.

Or, un fait demeure certain. On ne saurait mettre en doute l'origine de ces noms facétieux de styles et de langages réels ou imaginés. Ces mots furent composés selon le modèle offert par les noms de langue sérieux qui, eux aussi, se terminent en -ese, c'est-à-dire des noms qui servent à désigner également les habitants de certains pays et villes: Burma/Burmese, China/Chinese, Japan/Japanese, Canton/Cantonese, Pekin/Pekinese; cf. en outre Bengalese, Senegalese, Sudanese. (La coexistence de Portug-al et Portuguese, qui semble indiquer l'abrègement d'un élément à l'intérieur du

nicle, 1er février 1959; officialese: D.-L. Bolinger, compte rendu dans Romance Philology, XI, 1957-58, p. 61; Pentagonese: Newsweek, 20 mai 1957; propag(u)ese: G.-W. Allport et L. Postman, The Psychology of Rumor, New-York, 1947, réimprimé, 1965, p. 25: « food for propageese » [sic]; schizophrenese.: voir P.M.L.A., LXX: 4, 2 septembre 1955, p. xiii a-xiv b (« For Members Only »); State Departese: Royce Brier, San Francisco Chronicle, 3 décembre 1958; vocalese: R.-J. Gleason, ibid., 4 avril 1961. Le suffixe -ese peut se rattacher aux adjectifs, tout spécialement à ceux qui se terminent en -al (federal, legal, official, vocal), aussi bien qu'aux noms communs (cable, radio, bureaucrat, telegraph) et aux noms propres (Kremlin) — sans oublier des substantifs à double catégorie comme pentagon ou des abréviations comme subdeb. Pedaguese et propageese portent la marque d'une chirurgie radicale, alors que l'excision dans schizophren-ese - perte de -ia ou de -ic — paraît moins grave; Jingoese ne subit aucune altération (sans doute parce qu'on pouvait s'appuver sur Jingo-ism, -ish, la contrepartie anglaise de chauvin-isme). Le suffixe -ese sert admirablement bien les buts expressifs qui lui sont attribués, mais il est loin d'être l'unique procédé dont disposent les anglophones cultivés. Cf. le passage suivant du New Yorker, 12 novembre 1960, p. 242 b : « ... a brilliant, original work, whose virtues greatly outweigh its principal shortcoming — that it's written not in English but in Sociology ». Cf. également des locutions comme to talk (non)sense et des néologismes expressifs comme gobbledygook.

Voici quelques trouvailles de dernière minute. Aux formations déjà enregistrées on peut ajouter abstractese, academese (Yale Review, t. LVI, 1967, p. 543) et machinese (Time, 7 juillet 1967). Childrenese, pentagonese et telegraphese continuent de jouir de l'accueil général le plus favorable. On a même lancé un livre, écrit par James. S. Le Sure, qui s'intitule Guide to Pedaguese. L'illustre journaliste Stewart Alsop a eu recours à Wallaceese pour se moquer du style et des tours rhétoriques de l'ancien gouverneur extrémiste George Wallace.

mot 1, fournit un modèle fort opportun pour pedag(u)ese, propag(u)ese et ainsi de suite.) Le suffixe -ese se trouve en concurrence avec -ish (Scottish), -ic (Indic), -an (Tibetan), -ian (Peru-v-ian), -i (Iraqui) et le suffixe hellénisant -ite (Canaanite). L'extension de -ese, on le sait, est régie par un jeu mutuel de deux analogies : a) l'allusion à un pays exotique (de préférence, en Afrique tropicale : Angolese, Congolese, Togolese, ou en Extrême-Orient : Siamese, Vietnamese) et b) l'affinité intime avec certaines consonnes, surtout -n-, qui, par occasion, se trouve même intercalée afin d'éviter un groupe de voyelles incommode : Bali-n-ese, Java-n-ese 2. Il est indiscutable que l'exotisme a contribué à la saveur facétieuse des noms de langue fantaisistes, mais n'oublions pas que, malgré tout, l'Europe même a ses formations en -ese (cf. Aragonese, Milanese, Viennese, tous modelés sur des prototypes étrangers).

II. Les problèmes généraux en ancien français.

Par sa fraîcheur et sa fluidité d'usage l'américain contemporain nous aide à comprendre un aspect assez élusif d'un problème de dérivation en

- 1. Dans ce cas décisif, l'anglais fait écho à une contradiction dans l'usage roman, contradiction qui résulte d'un accident historique. Le modèle originel parfaitement régulier se retrouve dans l'anc. esp. Portugal portugalés. En portugais, -l- (intervocalique) disparaissait normalement à une certaine conjoncture dans l'évolution phonétique; les autres langues européennes imitèrent le nouveau modèle irrégulier Portugal português, avec sa mutilation de la forme primitive. L'angl. -ese, qui dérive en fin de compte du lat. -Ensis, fut transmis non seulement par l'afr. -eis (plus tard -ois, -ais), mais aussi par l'it. -ese. Voir le commentaire de W.-A. Read, dans Dialect Notes, III, 1911, 7e partie, p. 23-29, et la référence que fait Read à F. Wawra, Etymologische Bemerkungen zur Aussprache des intervokalischen « S » im Englischen, Wiener-Neustadt, 1909.
- 2. On trouvera une discussion sommaire de ce problème dans: Elizabeth Ball Carr, « Notes Concerning Language Names », A. S., XXVIII, 1953, p. 62-64. L'orientation de cette notule n'est pas historique, elle fournit pourtant de précieux renseignements sur les avatars des dérivés adjectivaux formés sur la base de China et de Jap-an/-on; cite un cas de « transfert d'allégeance » au cours du xxe siècle (ajouter Albanese, qui a été remplacé par Albanian); enregistre des mots qui, pour l'Américain, conservent une saveur parfaitement naturelle quoique tant soit peu piquante: Boston-, Brooklyn-, Manhattan-, New York-ese; et explique plausiblement le contraste entre les formes américaines dérivées de noms polynésiens et celles qui proviennent de noms micronésiens (Hawaiian, Samoan, Tahitian, Tongarevan en face de Angaurese, Marshallese, Mortlockese, Saipanese, Trukese, Yapese). L'auteur aurait dû tracer avec plus d'exactitude la ligne de démarcation entre -an et -ian; il aurait fallu aussi prendre note du -i sémitique, e. g., Iraqui, Israeli.

ancien français qui est particulièrement riche en ramifications étymologiques. Depuis longtemps les spécialistes savent que le lexique immensément riche de l'ancien français comprend certains mots en -oi(s) — dont plusieurs sont employés le plus souvent dans des phrases toutes faites — qui se réfèrent soit aux manières soit aux contenus d'énonciation ou de comportement général. A l'intérieur de cette série de mots fort compacte, on trouve des valeurs comme : « accès d'arrogance », « harangue vantarde », « crise de colère », « débit de mots inintelligibles » (qu'il s'agisse — ou non — d'une langue étrangère) et ainsi de suite. Certains de ces mots — surtout ceux qui revenaient souvent — frappèrent les premiers lexicographes et les vieux éditeurs (ou critiques) de textes médiévaux. Du côté de la grammaire comparée, W. Meyer-Lübke consacra en 1894 un bref commentaire à des formations représentatives ¹. Mais ce ne fut qu'en 1950 que la discussion prit une netteté plus finement dessinée ².

En proposant sa dérivation du fr. patois de pat(t)e 'pied et jambe des animaux', John Orr fonda son hypothèse sur deux prémisses : a) que le mot se référait initialement au langage (ridiculisé) des sourds-muets', et b) que le développement sémantique ultérieur menait de 'pantomime' à travers 'langage inintelligible' (d'où 'cris d'oiseaux et d'animaux,' dès le XIIIe siècle) et 'jargon', jusqu'au 'parler paysan'. Orr voulait

- I. Grammatik der romanischen Sprachen, II: Formenlehre, Leipzig, 1894, § 400, à propos des postverbaux masculins qui proviennent de formes dérivant des verbes en -IDIĀRE: fr. octroi, tournoi; afr. donnoi, gaboi, nobloi, etc., à côté des formes analogues de l'italien et de l'espagnol, respectivement en -eggio et en -eo. L'auteur ne tire aucune conclusion du fait que c'est seulement dans ce secteur fort étroit du vocabulaire que les postverbaux sont obligatoirement masculins; en outre il ne reconnaît pas que gab-ois, etc., jouit d'une marge de popularité nettement plus considérable que gab-oi.
- 2. Un détail, dont la valeur n'est peut-être qu'anecdotique : l'aîné de notre équipe rassembla, au cours des années 1940-41, la plupart des matériaux que nous présentons ici, et, en fait, discuta les points essentiels de notre étude avec le regretté savant, Edward C. Armstrong, dont il avait fait la connaissance lors de sa première visite à l'Université de Princeton.
- 3. Tout au début de sa note (« The Etymology of patois », F. S., V, 1951, p. 349-352), Orr avouait, avec une rare franchise, que sa conjecture lui fut suggérée par l'emploi facétieux de finois, la désignation de l'attitude (« ses gestes et ses onomatopées ») de « la vieille Fine, notre sourde-et-muette », personnage fictif créé par H. Bazin, dans La mort du petit cheval, Paris, 1950, p. 58 s. Suivant J. Gilliéron, qui on se le rappelle s'intéressait avec enthousiasme aux effets de l'homonymie, Orr lui-même reconnut la possibilité d'un calembour fondé sur finnois, langue, en effet, fort « étrange » pour l'Européen moyen.

montrer la facilité avec laquelle une forme en -ois dérivée de pat(t)e s'encadrait dans une série préexistante de treize mots qui comprenait chiflois 'discours chuintant ou sifflant', gabois 'vantardise fanfaronne' et mocois 'moquerie' (inexplicablement, il oubliait irois, mot important entre tous).

Dans une critique polie mais pénétrante, O. Jodogne réagit presque immédiatement contre la note d'Orr. Il rejeta l'essence de la conjecture étymologique de son adversaire, lui opposant, à sa place, un enchevêtrement onomatopéique franco-germanique pat-|prat-. Accessoirement, afin d'affaiblir l'hypothèse d'Orr, le romaniste belge passa au crible les mots en -ois qu'Orr avait cités à l'appui de sa cause ¹.

Vers la fin des années 50, W.-Th. Elwert publia une provocante étude interlinguistique consacrée à la fabrication de noms facétieux désignant un grand nombre de langues — ou langages — incompréhensibles, dont des langues révérées, telles que afr. latin, et d'autres méprisées (fr. charabia, baragouin, esp. algarabia, all. Kauderwelsch). Ses exemples proviennent d'une gamme imposante de langues authentiques ². Pourtant l'étendue impressionnante de l'exposé et l'agrément de la présentation ne devraient pas cacher au lecteur un certain nombre de défauts assez sérieux ³, d'abord le manque surprenant, dans l'appareil bibliographique, d'une allusion quelconque à la controverse entre Orr et Jodogne au sujet de patois. (Par contre, Elwert citait consciencieusement plusieurs monographies de L. Sainéan ⁴.) Étant d'une compétence reconnue en matière

- 1. « L'étymologie de patois », Mélanges de linguistique française offerts à M. Charles Bruneau, S. P. R. F., XLV, Genève, 1954, p. 121-132.
- 2. « Quelques mots désignant le 'langage incompréhensible ' (charabia, baragouin, etc.) », R. Li. R., XXIII, 1959, p. 64-79.
- 3. Malheureusement, cette étude spirituelle et pénétrante quoique, peut-être, insuffisamment documentée se trouve sérieusement déparée par une grave négligence typographique, surtout en ce qui concerne l'orthographe des mots espagnols et la transcription des caractères arabes. Nous avons relevé dix fautes d'impression rien qu'à la p. 75, fautes dont certaines sont tout à fait trompeuses; p. ex., l'esp. algarabia ne subit pas moins de quatre déformations successives.
- 4. L. Sainéan étudia pendant plusieurs dizaines d'années les désignations de 'argot, patois', etc. Les résultats de son travail laissent parfois à désirer, mais ils n'en témoignent pas moins du sérieux de ses enquêtes. Elwert identifie quelques passages importants: L'argot ancien, Paris, 1907, p. 14 et 38; Les sources indigènes de l'étymologie française, Paris, 1925, I, p. 224; Autour des sources indigènes, Florence, 1935, p. 270. Mais il passe sous silence les remarques de Sainéan concernant le lien entre charabia

d'études littéraires, Elwert fit preuve de sensibilité, de « Einfühlung » psychologique; il brossa avec sa finesse stylistique accoutumée des vignettes lexicales individuelles. Mais il lui manqua la force nécessaire pour délimiter comme il l'aurait fallu les principaux jeux formels. Ainsi, il ne souligne pas avec la netteté requise la cristallisation de séquences — celles qui se rattachent aux verba dicendi — comme en son latin, en leur jargon(ois), qui, de toute évidence, constituent les prototypes de en son irois, puisque chaque séquence est marquée par un adjectif possessif. De plus, malgré sa vue panoramique, Elwert passe sous silence la situation actuelle de l'anglais d'Amérique.

Nous examinerons en détail les trois articles que nous venons de mentionner — le dernier, on se le rappelle, n'étant lié qu'indirectement aux deux premiers; en même temps, nous citerons encore d'autres travaux plus anciens et, même, très récents qui portent sur toutes ces questions. Mais avant d'y arriver, il faut déclarer sans équivoque, en termes programmatiques, trois limitations que nous nous sommes imposées.

D'abord, nous nous occuperons avant tout d'un modèle suffixal. Nous ne ferons des sondages étymologiques que dans la mesure où de pareils sondages se révéleront inextricablement entremêlés à nos explorations dérivationnelles.

Puis, nous confronterons l'usage de l'américain moderne avec l'usage en ancien français, et cela dans le seul but de profiter de la valeur catégorielle que cette comparaison pourrait fournir. Pour une fois, nous n'avons cure de la possibilité éloignée qu'il existe quelque lien génétique unissant, par l'entremise du français provincial et des remous provenant des parlers américains régionaux, les deux usages.

Enfin, et plus important encore, nous croyons que la force spécifique derrière la montée provisoire de l'afr. -ois — nuancé sémantiquement et fonctionnellement de la manière que nous venons de dire — venait de la rencontre unique des noms de nationalités et de langues en -eis, -ois < -ĒNSE (cf. it. -ese, esp. -és, ptg. -és, etc.) avec l'éclosion des post-verbaux masculins en -oi(s). Ces formes postverbales dépendent des verbes, assez nombreux en ancien français, en -eer, -oiier (fr. mod. -oyer)

^{&#}x27;langage inintelligible', à l'origine 'façon de parler qu'on prête aux Auvergnats', et lyonn. charabarat 'marché aux chevaux', dans Le langage parisien, p. 81 — hypothèse acceptée par L. Spitzer, A.S., XXV, 1950, p. 152.

< gr.-lat. -IDIĀRE (à côté de -IZĀRE); il faut en outre prendre en considération la déclinaison à deux cas qui caractérise le gallo-roman à l'étape médiévale: pour la plupart des masculins la présence ou l'absence du -s indique le cas grammatical. Ces trois conditions ne se trouvaient réunies qu'en ancien français. Chose intéressante, alors que l'ancien provençal favorisa, lui aussi, pendant un temps, la déclinaison à deux cas, -és < -ENSE demeurait trop éloigné de -ejar pour que leurs orbites s'entrecroisassent. Par ailleurs, en ancien espagnol, la distance entre -és < -ENSE et -ear < -IDIARE (flinqué de formes substantivales en -eo: pasear/paseo), d'une part, et, d'autre part, l'usure rapide du système casuel - sauf dans le domaine des pronoms — empêchèrent qu'un de ces deux modèles ne vînt féconder l'autre. Un pareil manque de contact entre les formes correspondantes marque l'ancien provençal. Par conséquent, sirventés, litt. 'parler de serviteurs', fournit l'étiquette d'un genre littéraire foncièrement important, mais, en tant qu'unité lexicale, demeura trop isolé pour produire un modèle autonome de dérivation suffixale 1. De même, l'anc. esp. cortés 'manière de parler raffinée, courtoise' et son antipode xerigoncés 'argot, jargon' prouvent l'existence d'un point de départ favorisant, au-delà des Pyrénées, un développement parallèle à celui qu'on trouve dans l'afr. (en son) irois, mais malgré ce début prometteur, le manque total d'appui accessoire contraria l'évolution en question 2.

- I. Ce problème est traité le plus à fond dans le chapitre initial (« Erklärung des Wortes sirventés », p. 1-27) de la monographie de J. Storost initiulée Ursprung und Entwicklung des altprovenzalischen Sirventés, Halle, 1931. Le noyau sémantique du mot, prétendait Storost, était 'dienendes Lied'. A. Kolsen attaqua cette interprétation avec vigueur et raison dans Z. R. Ph., XLI, 1921-22, p. 549. En jumelant sirventés et arlotés, il proposait les définitions alternatives que voici : « Lied nach Art eines sirvens, Gedicht nach Art eines Lumpen, eines Schurken, also ein unsittliches, unzüchtiges Lied'.
- 2. Cf. F. de Rojas, La Celestina, éd. J. Cejador y Frauca, Acte XI, p. 71: « Habla cortés, madre, no digas tal cosa ». Dans une ballade anonyme composée en 1598 et dirigée contre une satire par Rosas de Oquendo, on trouve ce passage: « Porque si mis pensamientos / Su buelo altibo no abaten, / an de ser pueblos en Francia / o xerigoncés lenguaxe ». F. Rodríguez Marín fournit une référence incomplète à un ms. de ce texte dans Dos mil quinientas voces castizas y bien autorizadas..., Madrid, 1922, p. 218.

III. HISTORIQUE DU PROBLÈME CENTRAL EN ANCIEN FRANÇAIS.

Il faut maintenant revenir à la note de John Orr sur patois ¹. Cette enquête trahit un certain élément d'improvisation; elle typifie assez nettement l'intuitionnisme étymologique — genre dont le dernier maître indiscutable fut Leo Spitzer ². La recherche des sources primaires y est réduite au strict minimum; la plupart des exemples médiévaux sont puisés dans des dictionnaires, et l'auteur ne s'est pas donné la peine de dépouiller avec rigueur les ouvrages de ses prédécesseurs. Dans un renvoi inspiré par la critique incisive faite par A. Ewert d'une première version de sa note (v. p. 351), Orr avoue un peu faiblement que sa dérivation de patois de la base pat(t)e n'avait rien de neuf: plus d'un demi-siècle auparavant G. Gröber l'avait proposée dans une note souvent citée par les manuels les plus courants ³. Ce qui est moins connu c'est que Gröber lui-même, un peu trop confiant, nègligea à son tour de reconnaître la

- 1. On retrouve cette note dans un des mélanges contenant les menus écrits de l'auteur, Words and Sounds in English and French, Oxford, 1953, p. 204-208. Dans son c. r. plutôt défavorable de ce volume (R.Ph., VIII, 1954-55, p. 105-111), H. Marchand se range pour une fois à l'avis d'Orr en ce qui concerne la dérivation de patois; il ajoute, en nous anticipant: « For a similar development I would point out E. cablese, journalese, with emphasis on 'queerness'» (p. 108).
- 2. Voir, parmi bien d'autres écrits, la vignette qui porte sur l'angl. gibberish, de gibb(e)ridge, plus le suff. -ish emprunté aux noms de langue (« Two Etymologies », A. S., XXV, 1950, p. 152 s.). Le point de départ de Spitzer est *(en)guibrage (qui se trouve derrière angev. enquibrage) ' présentation désordonnée et encombrante d'objets hétéroclites [tels qu'on en trouve à la foire de Guibray]'.
- 3. Voir sa série d'« Etymologien » (p. 39-49) dans le volume prestigieux In memoria di N. Caix e U. A. Canello: Miscellanea di filologia e linguistica, Florence, 1886, nº 15, p. 46 s: « Frz. patois ». L'auteur fournit une définition précise du jeu sémantique en ancien français (« bedeutet zwar altfrz. noch, wie latin, die fremde, die Individualsprache, die nicht allgemein verstandene, im Gegensatz zur allgemein anerkannten Sprache, ohne Betonung des Begriffsder ungebildeten Rede »); rejeta l'étymon patrie; favorisa le rapprochement avec pataud, qu'il traduisait par 'plump, plattfüssig' (en reconstruisant le déplacement sémantique 'plumpes Wesen' > 'plumpe Sprache'); tenta de justifier le suffixe en faisant appel à narqu-ois 'argot de la pègre', afr. clerqu-ois 'manière savante' et fr. mod. mat-ois 'rusé, malin' ainsi que griv-ois 'plaisant, obscène'; enfin il attira l'attention du lecteur sur le parallélisme possible de l'all. platt 'plat ', comme dans Plattdeutsch 'bas allemand [rural]'. (Apparemment, il ne se souvint pas du terme Plattlatein 'bas latin' utilisé par certains pionniers comparatistes, comme A. F. Pott.)

priorité d'un dialectologue français, E. de Chambure ¹, et cela en dépit du fait que A. Scheler, observateur fort bien vu à l'époque, ne se lassait pas de répéter l'hypothèse audacieuse et heureuse du pionnier français ². De toute façon, dès 1890, toutes les conjectures rivales — et certaines ne manquaient pas de bizarrerie ³ — avaient été éclipsées par l'hypothèse fondée sur pat(t)e, dont personne ne mit jamais en doute la validité au cours de la première moitié de ce siècle ⁴. Donc, sur le plan étymologique, Orr enfonçait une porte ouverte.

- 1. Eugène de Chambure, Glossaire du Morvan. Étude sur le langage de cette contrée comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France..., Paris, 1878 (renvoi indirect); ce savant rapprocha patte, patauger et patouiller afin d'établir un rapport entre parler patois et 'bredouiller, barboter'. (L. Sainéan fut un des rares savants à se rappeler l'opinion du dialectologue français bien qu'il se trompât régulièrement au sujet de son prénom; v., p. ex., Les sources indigènes de l'étymologie française, I, Paris, 1925, p. 221.)
- 2. Voir le Dictionnaire d'étymologie française, d'après les résultats de la science moderne, Bruxelles, 1888, p. 381 a, et le Supplément (p. 808) de la 5e édition, posthume, de F. Diez, Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen, Bonn, 1887. Nous n'avons pas pu examiner le Supplément que Scheler a ajouté à la 4e édition (1878).
- 3. Nous ne pourrons offrir que quelques échantillons. La base PATRIA, proposée par Ménage, et qui présuppose la forme intermédiaire patrois (variante unique, à côté de pratois, attestée chez Brunetto Latini ; F. Diez critique cette conjecture), fut acceptée par É. Littré et — grâce à l'autorité de ce dernier — par Scheler dans la 2º édition révisée de son dictionnaire (Bruxelles-Paris, 1873), p. 342 a. Se rangeant à l'avis de Littré, Scheler retira sa première conjecture (1862) : p(l)atois. Bien plus tôt, Bernard de La Monnoye (1641-1728), dans le « Glossaire alphabétique » de son Noei borguinon de Gui Barôzai ouvrage fort populaire et très lu à l'époque - avait recueilli les propositions de Ménage. Au début de notre xxe siècle, L. Clédat, Dictionnaire étymologique de la langue française (nombreuses éditions; nous citons les p. 482 et 489 du texte de 1917), hésitait encore entre les primitifs père et patte. Le dictionnaire de Scheler (éd. orig. 1862) mentionne — pour le rejeter immédiatement — PATAVIUM ' Padoue ', tandis que l'ouvrage rival d'A. Brachet — même titre — avoue avec plus de candeur : « Origine inconnue » (éd. orig. 1868; nous citons la 15e, p. 398 b). D'après la clef étymologique de la première éd. de la grammaire comparée de Diez, par E.-J. Hauschild, ce pionnier s'était abstenu d'y prendre position. Pourtant, dans son dictionnaire, où le silence n'était évidemment plus permis, il se rangea du côté de J.-L. Frisch (1666-1743) auteur aujourd'hui oublié d'un Nouveau dictionnaire des passagers et d'un Teutsch-lateinisches Wörterbuch - en recommandant comme base le nom facétieux d'une langue indistincte, disons, pati patapan, et en ajoutant ainsi aux données recueillies par son prédécesseur hain. pati pata 'Geschnatter'. V. E. W. R. S., 3e éd., II, Bonn, 1870, p. 397.
- 4. C'est le cas de G. Körting, Lateinisch-romanisches Wörterbuch, Paderborn, 1891, § 5937; 2º éd. (1901) et 3º éd. (1907), § 6917; id., Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, Paderborn, 1908, p. 289 a ('das Watscheln, unbeholfenes Gehen,

La valeur réelle de sa note réside en ce qu'il a essayé de recueillir une douzaine de formations en -ois — dont certaines demeurent assez obscures — qui se rattachent à une variété de bases nominales, adjectives et verbales suggérant différents types de discours ou, à l'occasion, de gesticulation. Dans un certain nombre de cas, des verbes en -oi(i)er accompagnent ces formes.

Précisons. Orr identifia treize formations en -ois; il en documenta la plupart avec un passage textuel complet. Nous aurions peut-être avantage à réduire ses expositions au mot qui en constitue le germe et au moule syntaxique où il se trouve inséré. Faisons ainsi l'inventaire de la matière présentée par Orr:

Quel ambag[e]ois!... Sans ambag[e]ois (Mystère du Vieux Testament; d'ambages 'circonlocution, équivocation');... respondait... en beguois (Bonaventure

unbeholfenes Sprechen '); de W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, 1911-20, § 6301: 'patois plumpe Sprache', 'Bauernsprache', 'Mundart' (avec une allusion à Gröber); d'E. Gamillscheg, Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache, Heidelberg, 1926-28, p. 677 b, qui tentait d'analyser patois comme un postverbal dérivé d'afr. patoier 'grob anfassen': 'grobe Manier' serait le sens primitif du substantif, le -s serait secondaire et il faudrait rapprocher patois de fr. pat-aud, -auger et dial. (Guernsey) patoiller ' in grober Art behandeln '; d'O. Bloch et W. von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, 2º éd. rév., Paris, 1950, s. v. : « Dér. de patte, avec le suffixe qu'on a dans françois » — la phrase en son patois, de G. de Lorris, est jugée facétieuse et on la compare à l'afr. en son latin. (La 1re éd. de ce dictionnaire [1932], qui reflète très fidèlement la pensée d'O. Bloch, donne une plus grande importance généalogique au sens 'chant des oiseaux'; mais là encore la note « étymologie obscure » constitue un aveu d'ignorance qui n'est pas sans rappeler l'« origine inconnue » d'A. Brachet, Dict. étym. de la langue française, Paris, 1868.) Un dernier — et récent — exemple de conversion à la base pat(t)e: dans la version originale du Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, 1938 (nombreuses réimpressions), p. 589 b, A. Dauzat ne cachait point son scepticisme à l'égard de cette conjecture : « Origine obscure ; un rapport avec patte (au sens 'langage pataud') est peu probable ». Mais la version révisée de cet ouvrage trahit la pensée plus conformiste de J. Dubois et de H. Mitterand, car on y lit : « ... de patte, avec le suffixe -ois. Le radical exprimait le caractère grossier de ce langage »; v. le Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, 1964, p. 542 b, avec un renvoi à pataud propr. 'chien à grosses pattes'.

1. Sur la dizaine d'exemples en vers cités par Orr, les mots en -ois se trouvent huit fois à la rime, position accentuée par excellence. Cela permet d'affirmer le caractère assez « extraordinaire » de ces formations, car, évidemment, celles-ci étaient faites pour retenir l'attention du lecteur-spectateur. Leur valeur stylistique était très élevée, au moins dans les cas où il ne s'agissait tout simplement que de trouver une rime difficile.

des Périers; de bègue 'bégayeur'); ... orent mengié en joie et en bourdois (Foulque de Candie; de bourde 'mensonge, baliverne'); ainz en dient lor bufois (Lai du Conseil; ce mot, qui ailleurs peut prendre la forme rivale de bofoi, possède toute une gamme de valeurs pertinentes : 'orgueil', 'ostentation', 'moquerie', 'langage présomptueux''); ces oysillons vont chantant par degoys (Christine de Pisan; à l'origine, une formation postverbale provenant de degoisier et équivalant à 'plaisir, divertissement', degois, dans ce contexte, signifie 'caquetage, gazouillement', une innovation sémantique confirmée par le dial mod. [norm.] dégois 'babil, gazouillement'); laissies vos chiflois et vos gas (Th. de Marly; de chi(f)fler, lit. 'siffler', fig. 'se moquer'); je n'ai cure de vos gabois (Adam de la Halle; de gab 'vantardise, moquerie'); nus hons n'entent leur jenglois: Englois (Gautier d'Arras; de jengle 'jacasserie' ou jengler 'jacasser'); par le jargonneis... des oyssaulx (Laur. de Premierfait; de jargon, dérivé de garg- onomatopéique et, dans les textes médiévaux, se référant souvent au chant des oiseaux);... respondoit en langage jurois (Bonaventure des Périers; de jurer, avec un jeu de mots sur Jurois < Jura); il va respondre en son lourdois que... (G. Bouchet; de lourd); et dient en mocois souvent (Châtelain de Couci; de moquer); puis s'escria en sotois et dist... (Berinus, au sujet de la folie prétendue de quelqu'un; de sot). (Orr cite foloi(s) en note; seule la forme verbale foloier, avoue-t-il, se réfère sûrement à une façon de parler; foloi(s) décrit un comportement dans les textes dépouillés par Godefroy. En outre, il ajoute dans la même note clerquois et narquois à sa liste primitive.)

1. Ce mot de bofois apparaît dans The Continuations of the Old French « Perceval » of Chrétien de Troyes, éd. W. Roach, Philadelphia, 1949, etc. Le Glossaire de L. Foulet (1955) donne trois définitions du mot : 'arrogance présomptueuse, préparatifs bruyants (qui précèdent l'assaut d'une ville), divertissements tapageurs ' (p. 33). En outre, dans les mss. TVD de la « First Continuation », une tour est désignée « du Boffoi, / et encor est ele apelée / Li Boffois en cele contrée » (v. 6098 ss.); v. aussi le ms. L Carados (v. 2567 : « L'apelent la Tor de Bofois »). Un nom de « comportement » en -ois se rattache ainsi à un « lieu géographique » fantaisiste ; c'est l'amorce d'un procédé stylistique qui sera développé et utilisé à fond par Rabelais. On pense aux « nations » qu'il désigne de cette façon-là : Lanternois, Moustardois, Andouillois, Pensarois et même Tapinois (var. orth. -oys). On se souviendra également des exemples cités par H. Lewicka, La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles, I, La dérivation, Varsovie-Paris, 1960, p. 178 : bigorrois 'langage de Bigorre, langage ridicule ' («... j'en feroys / Mains de jour et de nuyct / D'ouyr son patoys/Et bigoroys », Blasphémateurs, p. 170), et, analoguement, limousinois. Ces exemples plus réalistes, mais non moins « ridicules » que ceux de Rabelais, ajouteraient un degré d'authenticité à la tentative stylistique de ce dernier.

Orr s'abstint de fournir une analyse formelle complète de ce dossier : a) il ne délimita point l'emploi rare du pluriel (chiflois; gabois); b) il ne signala pas la fréquence des deux schémas α) en plus -ois : en beguois, en bourdois, en mocois, en sotois et B) adj. possessif plus -ois: lor bufois, vos chiflois, vos gabois, leur jenglois, ni 7) leur combinaison: en son lourdois, en mon lourdoys (Myst. du V. Test.); c) il ne réserva aucune niche spéciale pour -ois en tant que simple qualificatif, comme dans en langage jurois; d) il ne mesura pas la distance sémantique qui sépare les formes primitives et leurs dérivés — cette distance peut être considérable, comme dans le cas de lourd-ois, moc-ois, sot-ois, ou minime, témoins ambag[e]-ois, gab-ois, jargonn-ois, jengl-ois, mots dont le sens n'englobe guère plus que ce que contiennent déjà les bases ambage(s), gab, jargon et jengle. (La position en fin de vers explique peut-être la forme de gabois et jenglois dans les textes en question — de même les mots ambag[e]ois et jargon-eis/-ois se trouvent en position accentuée dans leurs contextes respectifs — mais, de toute façon, la fonction du suffixe se réduit ici à un simple encadrement ou «Einreihung» 1 qui, lui, obéit à des exigences d'ordre esthétique ou expressif.) En revanche, Orr reconnut clairement le flux continuel entre le « suffixe de langue » -ois et les formes postverbales en -oi. Ce va-et-vient permit, d'une part, une cristallisation des verbes bourdoier, jangloier et lourdoier à côté des formations en -ois, et, d'autre part, il provoqua la transposition tardive d'un postverbal comme foloi — de foloiier dans le groupe en -ois. A plus forte raison le processus explique le déplacement particulièrement radical de degois (v. supra).

La critique que Jodogne adresse à la conjecture d'Orr au début de son article nous intéresse davantage que sa contre-proposition. Celle-ci — on se le rappelle — postule pour *patois* une base onomatopéique qui, jusqu'à l'heure actuelle, a convaincu peu de monde. (Rappelons d'ailleurs que Jodogne ne mentionne pas les prédécesseurs d'Orr.) Sa critique ne laisse rien à désirer quant à la finesse philologique. Le savant belge utilisa l'étude polie et richement documentée de son compatriote Jacques Thomas ²; il supplémenta cette précieuse mine d'information en consultant

^{1.} Voir l'étude de ce phénomène dans W. Meyer-Lübke, Historische Grammatik der französischen Sprache, II: Wortbildungslehre, Heidelberg, 1921, § 34: « Diese Verwendung der Suffixe kann als pleonastisch oder besser als einreihend bezeichnet werden ». Consulter également l'élaboration dans l'éd. rév. de J. M. Piel (1966), p. 181.

^{2. «} Dialecte et patois ; esquisse d'une étude sémantique », Romanica Gandensia, I, 1953, p. 93-117. Thomas démontrait, inter alia, que la leçon souvent citée du Roman

scrupuleusement et de première main les textes médiévaux et ceux de la Renaissance au lieu de se fier entièrement aux citations à vrai dire assez squelettiques des dictionnaires — même des plus complets. Voici les deux objections principales que Jodogne soulève contre l'étymon pat(t)e: d'abord, pat(t)e, en tant que terme anatomique, occupait une niche unique parmi les primitifs des formations en -ois (par conséquent, on ne saurait le placer à côté de *bequois ou *gueulois, malgré l'évidente fertilité des radicaux bec et gueule); ensuite, alors qu'Orr avait amplement démontré l'emploi figuré de pat(t)e pour pied (pat-auger, -in, -rouille, arch. -ouiller), il n'avait trouvé aucune trace d'un supposé empiètement parallèle de pat(t)e sur le domaine de main (v. ci-dessous). (Quoique cette analyse n'exclue guère la possibilité de dériver patois de pat(t)e, elle réussit pleinement à montrer que patois occupe dans la série de mots en -ois une position bien précaire si, en fait, ce mot s'y trouve.) Jodogne signale les plus anciens vestiges de patois dans les textes littéraires avec une scrupulosité louable 1, mais, hélas! ses interprétations — malgré leur subtilité

de la Rose : « chantoit chascun en son patois », que l'on retrouve dans l'éd. de Méon (1914), ne saurait être justifiée par aucun des manuscrits; ceux-ci favorisent tous : « chantoient en lor serventois », quoique la leçon en question figure dans la première version imprimée (ca. 1485). Par conséquent, la plus ancienne documentation de patois se retrouve dans le passage : « ausiment crie comme beste / li hiraus en son faus patois » (var. : en son fol patois); ce texte provient du ms. de Mons (début du xive siècle) et du ms. de Reims (vers la fin du XIVe siècle) du récit historique de Jacques Bretel, intitulé le Tournoi de Chauvency (ca. 1285). L'emploi de hiraus, dans ce contexte comique, fait penser à hiraudois, nom de langue (v. notre Supplément). (Signalons ici, à titre de curiosité, l'étude de J. Whatmough, « 3. French patte 'paw' », dans Die Sprache, I, 1949, p. 126 s. Concluant à l'identité de PAUTA et de *PATTA, mais refusant de croire que ces mots sont de provenance germanique ou celtique, Whatmough attribue leur origine à un nom hypocoristique préromain, répandu en Gaule. Pour expliquer patois, il suggère l'idée que ce mot « may well show the same kind of semantic shift that appears in Latin peior, pessum, pessimus ».) — A la différence de dialecte, patois est un mot savoureux et teinté de couleur locale qui ne se prête pas facilement à la traduction. Sur sa nuance sémantique on lira avec profit le chap. 5 (« La variété des idiomes et des usages linguistiques ») des Éléments de linguistique générale de A. Martinet ainsi que la première ébauche des idées de cet auteur dans l'article, rédigé en anglais, « Dialect », R. Ph., VIII, 1954-55, p. 1-11.

1. Ainsi, en examinant le *Trésor* de Brunetto Latini — surtout l'appareil critique qui figure dans l'éd. F.-J. Carmody (1948) — Jodogne observe que dans un texte francien (1303-04) et dans deux des premières copies faites au début du xive siècle — l'une en picard-lorrain, l'autre en picard-wallon — les copistes préféraient patois à raison et à langue (synonymes que l'on retrouve dans d'autres versions) dans le passage-clef que

et leur finesse — ne laissent entrevoir aucun tableau bien dessiné du développement en question ¹. Pour nous, sa contribution la plus positive réside en ceci qu'elle a enrichi l'inventaire des formations en -ois; la liste s'augmente de : patelinoys (Rabelais, Pantagruel, IX), cailletois 'langage de caillette' et regnardois 'langage de renard' (B. Des Périers), cornillois 'croassement de corneille' (Du Fail) ².

L'article de Jodogne contient un certain nombre de constatations discutables 3, mais un de ses mérites capitaux — pour être juste envers toutes les parties engagées dans la discussion — fut d'encourager Orr à rouvrir le dossier de l'affaire, cette fois dans un article rédigé plus soigneusement 4. Orr défend son hypothèse originale dans ce nouvel

voici : « ... cis livres est escris en roumanç selon le patois de France ». En outre, Jodogne montre très élégamment que, dans le Roman de Perceforest (première moitié du même siècle), la phrase « car ils faisoient contenance en leur patois » aurait bien pu évoquer une articulation verbale et non nécessairement (comme l'avait supposé J. Thomas) des gestes.

- 1. La pierre d'achoppement demeure, cependant, le fait que dans Les cent nouvelles nouvelles (ca. 1462, ms. 1480-90) ainsi que dans la Chronique scandaleuse de Jean de Roye (à propos d'un incident qui remonte à 1478), les tours (servir, garnir) en son patois semblent avoir trait à une 'pièce du vêtement servant de poche '. Jodogne se trouve donc obligé d'avouer que dans ce sens-là, patois a dû descendre de patte 'bande d'étoffe avec boutonnière, lange '(p. 127), mais il refuse d'admettre qu'une telle interprétation implique carrément l'existence de deux homonymes hypothèse qui affaiblit sa propre conjecture.
- 2. Ce fut Sainéan encore qui, le premier, dénicha ces dérivés rares et pittoresques; v. le chapitre sur les langages artificiels dans *La langue de Rabelais*, II, p. 374-406, surtout p. 378-381 où il cite aussi *lanternois*, terme que l'on trouve chez Rabelais (v. notre n. 22), et dont on peut même lui attribuer la paternité.
- 3. Dans sa réfutation de Jodogne (v. ci-dessous), Orr relève la plupart de ces faiblesses. La référence finale que fait Jodogne au roum. limbă păsărească 'patois', litt. 'langage des oiseaux', et à graiu' dialecte', apparenté à grăi 'parler, s'entendre' < slav. grajati, -t' 'caqueter, croasser', constitue un argument à deux tranchants. L'auteur utilise cette donnée (p. 131) pour renforcer son interprétation onomatopéique de l'afr. patel(l)er, -iler 'jacasser' (et, indirectement, de patois aussi). Mais ne pourrait-on pas en effet utiliser cette allusion aux animaux et aux oiseaux afin de déclarer patte, au sens moderne, le point de départ d'une étiquette plaisante pour 'comportement rustaud' (= 'grossier, campagnard', chez Cotgrave) ou 'parler rustre'? Cette nuance se dégage très clairement de la tournure espagnole meter la pata 'mettre les pieds dans le plat' (= angl. to put one's foot in it).
- 4. « Étymologie et sémantique du mot patois », R. Li. R., XIX, 1955, p. 117-130; cet article est reproduit, sans changement, dans le dernier recueil publié du vivant de l'auteur, Essais d'étymologie et de philologie françaises, Bibl. française et romane, A-IV,

examen de la question. Il ajoute au répertoire de mots en -ois trois noms de langues facétieux : cler-jois/-quois, gelinois 'caquetage de poule', villenois 'parler rustique, peu poli' 1. Il réussit en plus à clarifier les rapports de pat-oiier (-eer, -ier) 'remuer les jambes, manier, agiter (les mains)', avec jamboyer 'gigoter', langoyer et manoyer 2. Il déclare que pat-oiier est devenu un verbe de plus en plus « neutre », acquérant presque la nuance sémantique de 'palper'. Il développe l'idée que -ois a porté atteinte à la série -oiier (v.)/-oi (subst.) en offrant de nouveaux exemples des trois expressions en son sotois, en son folois, en mon lourdois. Il met en doute l'affirmation de certains qu'en moyen français patois pouvait signifier 'pièce de vêtement servant de poche'. Enfin, il remarque que patois — un peu comme jargon — pourrait être péjoratif dans un contexte humain mais, en même temps, être neutre lorsqu'on s'en servait pour décrire le parler des animaux. Tous ses arguments font preuve d'un grand enthousiasme pour des questions de critique textuelle qu'il aborde avec un brio considérable.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer l'article de W.-Th. Elwert (1959) — étude dont la charpente, bâtie sur une base polyglotte, est faite pour stimuler et même fasciner le lecteur, mais dont l'exécution reste inégale. Dès le début, l'auteur établit certaines catégories générales : il distingue A) le 'langage humain incompréhensible' (surtout, la 'langue étrangère non classifiable') 3 de B) un groupe de catégories moins étendues qui

Paris, 1963, p. 61-75. Tout comme Jodogne, Orr, lui aussi, s'appuie sur l'essai de J. Thomas (1953).

- 1. En réalité, *clerqu-ois* avait déjà figuré dans la note de Gröber (1885). Orr prétend trouver *gelinois* dans le fabliau CVI (« De Constant du Hamel ») imprimé dans le recueil de Montaiglon et Raynaud, IV, Paris, 1880, p. 182; la leçon choisie donne « En son langage le maudist ». C'est une variante du ms. C qui porte *gelinois* (p. 301).
- 2. Orr estimait que la « neutralisation » progressive de patoyer (' remuer les pattes ' > ' se comporter, manigancer ') et de patois (' mouvement de pattes ' > ' comportement ' > ' comportement grossier ', ' manigance ') allait de pair avec le développement sémantique de manoyer réfl. ' se comporter, se conduire ' > ' manœuvrer, manigancer '. Par une coïncidence intéressante, vers la même date, un des auteurs de la présente étude, Y. Malkiel, étudiait des schémas reproduisant des parallélismes morphologiques (c.-à-d., dérivationnels) et sémantiques dans les ramifications des familles lexicales latines et romanes de MANUS et de PES, PEDIS. Voir tout particulièrement les articles et les monographies suivantes : « Estudios de léxico pastoril : piara y manada », B. Hi., LIII, 1951, p. 41-80, et « Hispano-Latin *PEDIA and *MANIA », dans Studies in the Reconstruction of Hispano-Latin Word Families, U. C. P. L., XI, 1954, p. 22-39, 96-154.
- 3. L'auteur accuse un certain penchant pour les définitions abstraites. Ainsi, il attribue

impliquent quelque 'déformation de la langue maternelle': a) 'langage enfantin'; b) 'articulation indistincte'; c) 'langue parlée imparfaitement par un étranger'; d) 'langage déformé par un défaut physique ou psychique'. Elwert exclut de cette dichotomie fondamentale C) d'autres étiquettes (mettons, fr. bavardage) indiquant le 'discours fâcheux parce que vide de sens, insignifiant et nul'. Alors que l'objet de l'enquête ambitieuse d'Elwert aurait mérité tout un volume, il ne lui consacre que quelques pages ingénieuses. Cela explique les innombrables lacunes bibliographiques — Elwert ne mentionne point les écrits, récents alors, d'Orr, de Thomas et de Jodogne sur l'origine et l'évolution de patois, malgré l'intérêt indiscutable, par bien des côtés, que ces études auraient eu pour ses sondages ¹. Encore plus graves sont les lacunes qu'on découvre dans ses catégories analytiques. Ainsi l'auteur manque-t-il de retenir une place dans son schéma pour : a) les langages (fantaisistes) des animaux et des oiseaux, dans le contexte du mythe, de la légende ou des croyances populaires 2, et b) les langues poétiques qui ont subi un obscurcissement délibéré de la part de praticiens qui ont cru obéir ainsi à des modes ou à des credos esthétiques (on pense, p. ex., au trobar clus de Marcabru, aux conceptismo et culteranismo de l'âge baroque espagnol et même à la zaumnaja poèzija de certains futuristes russes, notamment Xlebnikov).

Or, en plus de quelques vignettes étymologiques (all. Kauderwelsch et -wendisch; fr. baragouin, charabia et galimatias) et des esquisses de certains

une « valeur zéro » à baragouin, charabia, etc.; il s'intéresse aux étiquettes qui désignent des langues « inclassifiables ». Si par de telles étiquettes il veut établir des catégories à l'usage d'autres érudits, tant mieux; mais si au contraire il essaie de définir ainsi des classes de valeurs que de simples sujets parlants attachent aux noms de langues comiques ou fantaisistes, il s'égare, car les concepts de « valeur zéro » ou d' « inclassifiable » demeurent parfaitement étrangers au monde du sujet parlant non cultivé, même lorsque ce dernier révèle, aux yeux de l'observateur critique, ses « réactions secondaires » au langage (v. L. Bloomfield, « Secondary and Tertiary Responses to Language », Lang., XX, 1944, p. 45-55).

- 1. Cf. ses remarques un peu éparpillées sur l'emploi de latin et de jargon (p. 69-72), sur le dérivé jargonn-eis (p. 71) et sur limbă păsărească tour roumain, rappelons-le, qui avait piqué également la curiosité de Jodogne (p. 73 s.).
- 2. En d'autres termes, la perspective la plus lumineuse aurait été celle qui plaisait tellement à K. Jaberg; cf. son magistral article « The Birthmark in Folk Belief, Language, Literature, and Fashion », R. Ph., X, 1956-57, p. 307-342; la version allemande originale, longtemps inéditée, fut absorbée par la suite dans le recueil posthume de l'auteur, Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse, N. F., Berne, 1965.

développements sémantiques (latin), Elwert offre à ses lecteurs toute une collection d'exemples qui illustrent des déplacements parmi les catégories A), B) et C), que nous venons de définir. Il faut aussi louer sa sensibilité à l'égard des oscillations qui ont lieu à l'intérieur d'une seule catégorie. A titre d'exemple, notons que les sources de la catégorie A) ont été le plus souvent 1) des formations onomatopéiques (esp.-cat. guirigay, russe tarabárit'), 2) des désignations originelles de langues ou de groupes ethniques spécifiques (fr. grec, hébreu; all. böhmisch), mais qu'il arrive aussi qu'un mot ou un groupe de mots utilisé ainsi d'une manière secondaire puisse acquérir la même orchestration onomatopéique que l'on trouve dans les formations du premier type. Ces mots parviennent ainsi à occuper un point intermédiaire entre 1) et 2); c'est le cas de l'all. Kauderwelsch (à l'orig. 'Churer Welsch') et de l'esp. algarabía. Faisant œuvre d'historien culturel, Elwert préférait ne pas explorer l'affinité de certaines formes (primitifs, dérivés suffixaux, composés, etc.) avec les buts sémantiques envisagés par les sujets parlants 1. De plus — et en ceci il semble faire preuve de connaissances moins étendues dans le domaine hispano-roman que dans celui du français ou de l'allemand 2 — Elwert

- 1. En tout premier lieu, nous remarquons les catégories qui correspondent à a) des composés semi-transparents, tels qu'all. Kauderwelsch, à l'origine 'Churer Welsch', uckerwendisch (et, par la contamination de ces deux, Kauderwendisch), etc. (v. p. 67, n. 1); et b) des composés originaux à tel point déformés qu'ils résistent à toute analyse excepté celle de la reconstruction historique (v. p. 76 s.), p. ex., ba(r)ragouin < bret. bara gwin 'pain vin' (A. Dauzat, F. M., XVII, 1949, p. 162, et d'autres) ou bret. bara gwenn 'pain blanc' (J. Vendryes, ibid., VIII, 1940, p. 1 s.); peut-être galimatias aussi, car ce mot a l'air de posséder deux radicaux.
- 2. Les faits linguistiques dont Elwert se sert dans cet article semblent être puisés dans des dictionnaires; sa familiarité avec l'anglais américain est particulièrement limitée. La valeur de sa communication aurait été rehaussée par une référence à -ese facétieux (censorese, etc.) et par une allusion au développement sémantique de l'angl.-amér. jazz ' musique Dixieland ' > ' danser à l'accompagnement d'une musique de jazz aux rythmes incisifs, et faire souvent des pas grotesques ou acrobatiques ' > ' discours ou préoccupation excessivement sérieux, enthousiaste; sottise pédante '. Pour une étude des origines de jazz à la Nouvelle-Orléans, consulter J.-A. Joffe, « Jazz and racket », Word, III, 1947, p. 105 s. Quant à l'esp. monserga ' charabia ', Y. Malkiel, « Ancient Hispanic vera(s) and mentira(s) », R. Ph., VI, 1952-53, p. 121-172, surtout p. 152-156, et J. Corominas, D. C. E., s. v., ont abouti à des conclusions nettement opposées. Quelques remarques supplémentaires : à propos de la note d'A. Dauzat sur varagouin (1935), citons l'approbation entière d'A. Kuhn, R. F., LIV, 1940, p. 73, et les réserves exprimées par W. Gerster dans V. R., II, 1937, p. 217 s. Aux noms de

ne s'est pas demandé si le suffixe hisp.-oriental -i (var. -in, -io), comme on pourrait le penser, ne montre pas une certaine tendance à s'attribuer la fonction spécifique de marquer d'abord les 'langues et manières exotiques' et, éventuellement, les 'langues fantaisistes et comiques' ¹.

langues employés, à cause de leur difficulté proverbiale, pour signifier 'charabia', etc., ajoutons esp.-ptg. germania 'jargon des bohémiens et des voleurs', à côté du moins familier inglesia, et notons l'emploi, par Camilo Castelo Branco, de « no seu vasconço plebeu » 'dans son jargon vulgaire', discuté par A. F. G. Bell dans son c. r. d'E.-S. Dodgson, Keys to the Baskish Verb in [Jean] Leizárraga's New Testament (A. D. 1571), Londres, 1915; v. M. L. R., XI, 1916, p. 114-116. Sur argot 'langue de gueux' < *' querelle ' (cf. er-, ar-goter ' critiquer avec véhémence '), et sur bar(a)gouin ' charabia, langage inintelligible ', comparable, par la mobilité d'un élément intérieur, à ca(li)borgne, bal(i)-verne, voir J.-J. Salverda de Grave (†), « Variantes du préfixe re- », Mélanges ... Mario Roques, II, Bade-Paris, 1953, p. 243-249; cf. Malkiel, R. Ph., XII, 1958-59, p. 75. Dans le quatrième volume (Paris, 1952) des mêmes Mélanges, p. 141-152, on trouve une contribution, également posthume, de J. Haust, « Notes d'enquête dialectale en Wallonie », éd. É. Legros, qui contient un grand nombre de spécimens pertinents : al'mander 'parler allemand', i scrèpe ès' francès 'il écorche son français', djazer l'wasta ' parler flamand ' (cf. néerl. Wat is dat ?), (c'est toudi) wich-wach « onomatopée indiquant 'le bruit fait en pataugeant dans l'eau '; s'emploie plaisamment pour 'le langage flamand, allemand' »; cf. le c. r. par E.-B. Ham, R. Ph., XIV, 1960-61, p. 248 s., et la réaction de Roques lui-même, Rom., LXXV, 1954, p. 535-539, surtout p. 537.

1. Il existe à présent un certain nombre de bonnes études sur l'espagnol négroïde primitif, surtout E. de Chasca, « The Phonology of the Speech of the Negroes in the Early Spanish Drama », H. R., XIV, 1946, p. 322-339 ; également Frida Weber de Kurlat, « Sobre el negro como tipo cómico en el teatro español del siglo XVI », R. Ph., XVII, 1963-64, p. 380-391, et « El tipo cómico del negro en el teatro prelopesco : Fonética », Fil., VIII, 1962(-64), p. 139-168 : ces deux études reposent sur de solides assises bibliographiques. Malheureusement, ces articles — et d'autres qui leur ressemblent — ne révèlent pas la portée qu'ont eue ces noms exotiques aux origines orientale, africaine, amérindienne et philippine, sur la sensibilité linguistique des hispanophones. Les possibilités comiques de la désinence -i, renforcées, il est vrai, par un calembour, ne furent point négligées par les jeunes littérateurs brésiliens de l'école « anthropophage », vers 1928-29. Préconisant la naturalisation des valeurs culturelles européennes et commémorant l'anniversaire du martyre de l'évêque portugais Sardinha, qui fut mangé par les indigènes 374 ans plus tôt, ces littérateurs déclarèrent, dans leur Manifesto antropófago, « Tupy, or not tupy, that is the question »; v. W. Martins, A literatura brasileira, « O Modernismo », VI, São Paulo, 1965, p. 95. Citons également le c. r., par L. Spitzer, du D. C. E. de Corominas, M. L. N., LXXI, 1956, p. 271-283, surtout p. 282 s.; Spitzer y propose, pour l'étymologie de l'esp. cursi 'vulgaire, prétentieux', cursado 'rusé, malin' plus le suffixe argotique -i, lequel, dit-il, apparaît aussi dans litri ' fantaisiste, snob ' et « dont il faut étudier de plus près l'origine ».

Pour conclure, disons que les études relatives à notre problème insistent plutôt sur l'histoire culturelle, la sémantique, la critique textuelle et une variété quelque peu improvisée de psychologie populaire que sur les disciplines plus austères et plus strictes de la linguistique. L'importance de patois dans le lexique français et, bien entendu, l'intérêt que les avatars de ce mot-clef suscitent parmi les philologues et les linguistes expliquent pourquoi les discussions tendent à se concentrer sur lui et sur ses synonymes ou quasi-synonymes les plus frappants. A y regarder de près, le grand nombre de contradictions et d'obscurités ennuyeuses que l'on relève dans le dossier de patois montrent qu'en réalité ce mot (pour nous, si important) se trouve en marge — ou presque d'un développement dont on n'a pas encore examiné le noyau. Les questions suivantes se posent donc. Possédons-nous des outils assez puissants pour jauger la vitalité générale du suffixe -ois < -ENSE en ancien français, p. ex., sur le plan du comparatisme roman? Les faits montrentils l'expansion circonstancielle de ce suffixe dans des sens inattendus expansion qui déborderait son cadre primitif? Pourrait-on dénicher un nombre plus grand de formations en -ois qui indiqueraient encore d'autres espèces de parler affectif ou de comportement que les vingt-quatre rassemblés par Gröber et — en partie grâce aux travaux de Sainéan par Orr et Jodogne: ambag[e]ois, beguois, bourdois, bufois, cailletois, chiflois, cler-jois/-quois, cornillois, degois ', folois, gabois, gelinois, jargonnois, jenglois, jurois, lourdois, mocois, narquois, patelinois, patois, regnardois, serventois, sotois, villenois²? (On trouvera une dizaine de formes additionnelles

- I. Le fait que, dans ce mot, -ois constitue l'élément final du radical (après avoir subi une déviation sémantique) n'enlève rien à son importance symptomatique. De même, l'histoire d'un nom tel que l'esp. Diego < Diago < Didacu, ainsi que celle, p. ex., du substantif postverbal niego 'déni, refus' (de negar 'nier') ne saurait être entièrement coupée de la trajectoire du suffixe hispanique -(i)ego; v. la monographie de Y. Malkiel, in U. C. P. L., IV, 1951, p. 111-213, surtout p. 117-119 et p. 150-157. Un deuxième parallélisme: alors qu'il est vrai que le suffixe fr. -ise, comme dans afr. just-ise (forme qui, elle-même, subit l'influence du modèle demi-savant juïse < IŪDICIU), s'attache fréquemment à des mots qui se terminent en -ant (-ent), -ard, -aud, il suit aussi, dans bien des cas, le même segment qui fait partie du primitif, cf. hantise, afr. repentise, etc. Voir W. Meyer-Lübke, Französische Wortbildungslehre, § 100.
- 2. Parmi les formes assemblées par Sainéan dans Les sources indigénes de l'étymologie française, Paris, 1925-30, mais qui n'ont pas été reproduites par Orr et Jodogne, citons : grivois et matois qui, avec narquois, désignent différentes classes de malfaiteurs et, par une extension métonymique, leur comportement rusé et moqueur (I, p. 12; III, p. 61), cf. grivois-erie et matois-erie. Sournois (I, p. 97), défini par Oudin (1640) comme

enregistrées dans notre Supplément.) Dans quelle mesure est-il légitime d'inclure dans la catégorie que nous étudions des mots rares comme mulois, andouillois - p. ex., « La phantastique mule en jargon mulois lui a respondu hynha », Alector — alors que tout porte à croire que, par analogie, en (son) mulois aurait eu une valeur semblable à celle des mots énumérés ci-dessus? Quel fut en fait le degré de productivité du suffixe verbal -oiier et des postverbaux masculins en -oi par rapport à des mots apparentés tels que l'it. -eggiare/-eggio, l'esp. -ear/-eo, le ptg. -ejar/-ejo? Serait-il possible de localiser précisément, en plus de patois, d'autres vestiges significatifs du suffixe « langue-et-comportement » qu'est -ois ? Quels sont les facteurs qui auraient contribué au déclin de -ois substantival après des débuts aussi prometteurs au moyen âge et une expansion continue pendant le seizième siècle - déclin qui érige l'histoire de ce suffixe en un exemple sans pareil de développement avorté ou frustré? Enfin — et ceci nous ramène à l'angl.-amér. pedaguese, censorese — existe-t-il dans d'autres cultures des suffixes réservés à des langues réelles ou fantastiques et à des comportements non-verbaux analogues?

IV. La productivité du suffixe -ois(E).

Jusqu'à présent les érudits, dans leurs discussions de l'afr. -ois et de sa contrepartie féminine, ont fait peu de cas de deux éléments importants : 1°, dans la mesure où ce suffixe reflétait au fond -ĒNSE et qu'il se rattachait à des noms de pays et de villes, il connut une expansion à vrai dire exubérante au stade critique de son développement; 2°, en conséquence de son expansion par bonds irréguliers, ce suffixe empiéta sans doute, au moins sporadiquement, sur le domaine d'autres suffixes. Examinons séparément ces deux questions.

^{&#}x27;homme mélancolique et dangereux', pivois (I, p. 87) 'vin, boisson' (terme argotique) et carc 'coquille d'œuf' \rightarrow carc|-quois 'étui à flèches' (I, p. 106) font preuve d'un étonnant développement métaphorique. Sournois et pivois proviendraient d'ornithonymes, carquois appartiendrait à la catégorie de mollusques. Il est intéressant — et important — de noter que là où l'évolution sémantique s'oriente dans un sens métonymique, nous nous rapprochons des catégories auxquelles appartient notre « suffixe de langue », alors que l'évolution métaphorique — c'est-à-dire de similitude et non pas de contiguïté — nous en éloigne. (Ajoutons enfin le mot, sans doute enregistré phonétiquement par le Dict. général, cacatoès 'onomatopée reproduisant le cri [du perroquet]'; [III, p. 153].)

L'afr. -ois a ses congénères dans les autres langues romanes, p. ex. l'esp. et le ptg. -és (cf. aragonés, barcelonés, cordobés, portugués, santiagués), mais, d'une manière générale, -és est représenté assez faiblement dans la péninsule ibérique. Ce suffixe traîne bien en arrière de -ano, -in(o) et $-e\tilde{n}o <$ -ı̆neu, et même du simple -o (navarro), du savant -ense (cf. madrileño ~ matritense) et de -nce < -NICE (romance, vascuence, cf. jerigonza 'argot, jargon, charabia') ¹. L'hisp.-rom. -ino subit, paraît-il, l'influence de l'hisp.-ar. -i, cf. tuneci(no) 2. Qui plus est, les formations à vrai dire assez peu nombreuses en -és se retrouvent le plus souvent concentrées dans la partie nord-est de la péninsule, c'est-à-dire, dans une région qui confine au territoire gallo-roman, ou bien, elles s'échelonnent le long de la route de pèlerinage qui mène, dans le nord du pays, en Galice — itinéraire, rappelons-le bien, où l'influence française et provençale jouait un rôle extrêmement important et où il s'était établi des colonies françaises 3. Quant à l'italien et au roumain, on trouve que la fonction qui nous intéresse est d'habitude attribuée à -esc(o), cf. it. roman-esco, roum. român-esc (f. -ească) 4. L'afr. -ois a sans doute absorbé les quelques

- 1. Voir à ce sujet le c. r. (II) par Spitzer du D. C. E. de Corominas, M. L. N., LXXI, 1956, p. 373-386, surtout p. 385 s. Spitzer se demande si, derrière apr. jergons 'lingua trutanorum' du Donat proensal, il n'y aurait pas, au lieu d'un nominatif, un *GARGONICĒ humoristique, modelé sur VASCON-ICĒ > esp. vascuence, Rōmān-ICĒ > afr. romanζ (cf. fr. patois, formé, à son avis, sur anglois, tiois, etc.). Pareille origine, déclare Spitzer, expliquerait la persistance du -ç- en ibéro-roman.
- 2. Voir G. Sachs, « La formación de los gentilicios en español », R. F. E., XXI, 1934, p. 393-399; Y. Malkiel, « The Latin Base of the Spanish Suffix -eño », A. J. Ph., LXV, 1944, p. 372-381; A.-K. Levy, « Contrastive Development in Hispano-Romance of Borrowed Gallo-Romance Suffixes » (II), R. Ph., XX, 1966-67, p. 310.
- 3. Des « gentilicios » typiques : alavés, ampurdanés, avilés, burgalés, coruñés, loenés, logroñés, mirandés, molinés, montañés, pamplonés, pontevedrés, tarragonés (on retrouve ici Tarraconense) tous rappellent l'apr. albigés et narbonés (qui fait écho à Narbōnense). Par ailleurs, on voit l'influence savante dans : castellonense à côté de Castellón (de Ampurias, de la Plana) et, encore plus clairement, conquense ~ Cuenca (pourtant cuenquin dans la province de Valladolid, cuencano en Ecuador), emilianense ~ (San) Millán, gerundense ~ Gerona, oscense ~ Huesca, ovetense ~ Oviedo et tudense ~ Tuy. Mallorquin et menorquin montrent un exotisme oriental. Segoviano (Segovia) et soriano (Soria) sont façonnés de manière à décourager l'emploi de -és; de même bilbaino (Bilbao), où le jeu de a (atone) : i (tonique) présent aussi dans barbastrino et granadino n'a point été sans influence. Finalement, complutense, dans son rapport tout à fait artificiel avec Alcalá (de Henares), exemplifie un type de supplétion parfaitement érudit.
- 4. Dans sa projection paneuropéenne ou plutôt panoccidentale, ce suffixe provient certainement du foyer culturel de la Renaissance italienne. La prédominance de diffé-

vestiges que -ISCU — lui-même un bizarre hybride gréco-germa-

rents styles dans le domaine des beaux arts, ainsi que la qualité de sophistication intellectuelle qui caractérisaient cette culture, se reflètent encore dans l'étendue du champ sémantique de ce suffixe tel qu'il est utilisé dans des mots comme fr. burlesque, chevaleresque, funambulesque, grotesque, pittoresque, zolatesque; esp. dantesco, goyesco, lopesco, quevedesco, quijotesco à côté de caricaturesco et oficinesco, aussi gatesco, ratesco, simiesco, tabanesco, ou angl. Arabesque, Moresque (peu usité) et Romanesque. Quant au français, voir, en plus des manuels plus anciens, J. Giraud, « Quelques néologismes dans la langue du cinéma », F. M., XXV, 1957, p. 211-216; J. Marouzeau, « Note sur la valeur du suffixe -esque », ibid., XXVI, 1958, p. 1s. (« ce suffixe est de ceux qui sont le mieux individualisés et caractérisés »); et -- en réponse à ce dernier -- Giraud, « Sur les suffixes -esque et -ien », ibid., XXX, 1962, p. 115-118. Pour l'espagnol, consulter F. Hanssen, Gramática histórica de la lengua castellana, Halle, 1913, § 359; J. Alemany y Bolufer, « De la derivación y composición de las palabras ... », § 81 (paru d'abord dans B. R. A. E., IV-VI, 1917-19; réimprimé sous le titre Tratado de la formación de palabras..., Madrid, 1929); Y. Malkiel, «The Latin Background of the Spanish Suffix -uno », R. Ph., IV, 1950-51, p. 17-45, surtout p. 37; id., « Studies in Spanish and Portuguese Animal Names », H. R., XXIV, 1956, p. 115-143, 207-231, surtout p. 216; id., « Nuevas aportaciones para el estudio del sufijo -uno », N. R. F. H., XIII, 1959, p. 241-290, surtout p. 255.

Mais derrière ce masque d'uniformité relative que l'on peut attribuer à un héritage commun et à une unique source de diffusion, on note des traditions plus anciennes, mieux définies, dont certaines demeurent limitées à des pays individuels. Une de ces traditions comprend la scission de -esc(o) en un groupe de variantes; une deuxième tradition comporte la séparation du suffixe en deux branches substantivale et adjectivale, et elle oppose, au sein de la première branche, des formes masculines et féminines. En espagnol, p. ex., on remarque la coexistence d'un -esco populaire et d'un -isco (en apparence) savant, témoins non seulement asterisco litt. 'petite étoile', qu'on trouve ailleurs aussi, mais aussi des termes de zoonymie comme basilisco (déjà chez Don Juan Manuel) - comparer fr. basilic litt. 'petit roi ' - et marisco 'crustacée', ou, surtout, des mots comme morisco 'Maure, Maure converti au christianisme 'et Francisco. (Noter la pression latérale exercée par marisma ' marais ' et morisma ' foule de Maures ', ce qui rappelle les pairs modernes en -ista/-isma.) Parmi les formations substantivales, remarquons la triade féminine formée par latronesca 'bande de malfaiteurs', rufianesca 'canaille' et avant tout soldadesca 'troupe de soldats, troupe peu disciplinée' - mots d'évidente provenance italienne (cf. J.-E. Gillet, éd. Torres Naharro, Propalladia ..., III, Bryn Mawr, 1951, p. 389). Parentesco 'connexité, parenté, lien', étant la contrepartie masculine plus isolée de ces formes, montre une certaine affinité avec le mot savant parent-ela 'relations de famille, parenté'; il est à noter que l'ancien français, lui aussi, possédait une forme analogue : parent-ois. En outre, parentesco rappelle indirectement germ. -engo, comme dans abolengo 'lignée, héritage' (d'abuelo) et le mot savant abolorio 'extraction, parage'. Finalement, parentesc se relie parfaitement, en ancien provençal, à tout un groupe de mots abstraits et de substantifs de masse qui se terminent en -esc(a), cf., en plus de parentesc, les mots suivants : balar-esc 'ballade', fad-esc 'folie', juzev-esc nique 1 — avait pu laisser dans l'ancienne Gaule du Nord. On com-

'Judaïsme, juiverie', omen-esc 'hommage', orrez-esc 'saleté', privad-esc 'intimité', ufan-esc(a) 'arrogance', vezin-esc 'voisinage' (cf. afr. voisinois); cendr-esca 'cendres', frair-esca 'part qui revient au frère', ribaud-esca 'paillardise', vilan-esca 'vilenie'. Voir E.-L. Adams, Word-Formation in Provençal, New-York et Londres, 1913, p. 186-188.

Quant aux possibilités extraordinairement riches de l'italien, voir G. Rohlfs, Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten, III, Berne, 1954, p. 330-332. On découvre ici, côte à côte, des adjectifs ethniques — mots tantôt exotiques comme barbar-esco, turch-esco (cf. lat. Syriscus et afr. turquois, conservé par fr. mod. turquoise qu'il faut distinguer de turque), tantôt domestiques comme polesin-esco; des prénoms tels que Franc-esco, -esca, comparer fr. François(e); des noms de famille, le plus souvent au pluriel: Can-eschi, Fin-eschi, Palazz-eschi; des adjectifs diversifiés comme, d'une part, ces exemples familiers : bambin-esco 'enfantin', donn-esco 'féminin', pazzesco 'fou, insensé', ou, d'autre part, des formes érudites : boccacc-esco et petrarch-esco (dont nous venons d'observer les répercussions hors d'Italie) ; des phrases toutes faites qui ne manquent pas de saveur, telles que, p. ex., guardar(si) in cagn-esco 'menacer du regard' (à base de cagna 'chienne'), stare in cagn-esco con 'se fâcher de', andare in gatt-esco 'marcher sur les tuiles'; des cas de nominalisation: fant-esca 'bonne, domestique ', ventr-esca ' lard, bacon ', dial. tosc. cord-esco ' agneau de deuxième portée '. En roumain, l'emploi de -escu, dans les noms de famille (à l'orig. des patronymes), atteint son apogée : Alexandr-escu, Constantin-escu, Diacon-escu, Emin-escu, Ili-escu, Lup-escu. Ces noms de famille se trouvent encadrés par deux séries d'adjectifs : a) bărbăt-esc 'viril', bărbier-esc 'ce qui caractérise un coiffeur, ou est digne d'un c.', bătrînesc ' le propre d'un vieillard ', omen-esc ' humain '; b) ardelen-esc (ou -ean) ' de Transylvanie', moldoven-esc' moldave', nemţ-esc' allemand' (mais bucovin-ean, seulement). Ce suffixe tout à fait piquant semble jouir d'une productivité sans limite, mais en réalité celle-ci est bornée à des secteurs du lexique autres que ceux qui sont desservis par les suffixes plus « internationaux » -al et -ic; cf. I. Iordan, « Aspects de la formation des mots dans la langue roumaine actuelle », R. R. L., IX, 1964, p. 351-373.

1. W. Foerster étudia, en langue d'oïl seulement, la fusion d'un descendant de -ĒNSE avec un hybride gréco-germanique dans ses « Französische Etymologien, Nº 7 : français », Z. R. Ph., XVI, 1892, p. 244-248, surtout p. 247 (un aperçu d'hypothèses antérieures et une identification de franc(h)esche (fém.), dans Benoît de Sainte-Maure et dans le ms. C du Computus); voir également Kr. Nyrop, Grammaire historique de la langue française, III, Copenhague, 1908, § 279 s., 351; et Meyer-Lübke, Französische Wortbildungslehre, § 42 (où l'auteur attribue à G. Gröber l'article de Foerster) et § 139. De nos jours, jusqu'à preuve du contraire, on ne fait remonter à -ISCU que les formes en -ois de l'afr. dont le primitif est germanique; on contrôle d'abord l'attribution en faisant appel aux féminins de l'afr. qui résistèrent très longtemps à l'analogie (angl-esche, dan-esche, gri-esche, gal-esche, sarazin-esche) et, ensuite, en évaluant le témoignage des langues romanes méridionales, qui ne connurent pas la fusion des deux suffixes : afr. frarois ' succession restée indivise ' = apr. frairesca; afr. tiois = it. tedesco (cf. esp. tudesco); rappelons apr. vezin-esc et afr. voisinois. Noter que l'afr. franç-ois est pareil à

prend donc que -eis ait joui d'une marge de prédominance exceptionnelle sur ses rivaux dans le gallo-roman ainsi que dans les dialectes voisins qui subirent l'influence de ce dernier. De plus, la langue d'oïl favorisait ce suffixe nettement davantage que la langue d'oc .

Une désinence suffixale facilement détachable -ois (arch. et dial. -eis) réapparaît dans au moins deux contextes supplémentaires qui, assez typiquement, se limitent à l'ancien français. Nous pensons a) à certains « comparatifs synthétiques », comme ainçois 'plutôt', où la coïncidence a pu être entièrement fortuite ² et b) à un petit noyau de formes abstraites

l'anc. it. franc-ese et -esco (Rohlfs, loc. cit., renvoie à Via franc-esca, aussi à panni franc-eschi d'après Straparola et au tour a la francesca d'après le Tasse). Les adaptations ultérieures de modèles empruntés à la langue d'oïl (tel que dan-ois \rightarrow dan-ese) ne font qu'obscurcir la question; elles n'ont aucune valeur de pièce à conviction.

Les trois mots-clefs du bas latin étaient pagensis (Grégoire de Tours), de PAGUS 'village ou district rural'; burgensis, de BURGUS 'lieu fortifié sur la frontière' (Isidore de Séville — lui-même, chose remarquable, issu d'un croisement de germ. *BURGS (fém.), préservé dans all. Burg, et BURGUS (latin tardif) 'château' (Végèce) < gr. PÝRGOS (masc.) 'tour' — et curtensis, du bas lat. curte, qui provient de COHORTE '(cour de) ferme, domaine royal' (à l'orig. 'suite d'un prince'), mot, à son tour, influencé sans doute dans son développement ultérieur par CURIA ' lieu de réunion (au début, du sénat)'. On pourrait ajouter à cette triade lexicale, dans le même cadre de symbioses romano-germaniques, fr. marquis (à l'orig., marchis, de marche 'zone frontalière' < germ. *MARKA, cf. l'asymétrie de l'angl. marquess à côté de marchioness) côte à côte avec it. marchese et esp. marqués. De ces quatre formes, deux (marchis et païs) connurent une évolution indépendante à la suite du changement distinctif subi par la voyelle palatale tonique qui suivait une consonne vélaire; mais le descendant de burgense se libéra de cet isolement et finit par adopter un -ois analogique. Sur certains traits particuliers de l'anc. esp. burzés et de l'apr. borgés, v. Malkiel, « Los interfijos hispánicos », Estructuralismo e historia, II, 1958, p. 169, et « The Inflectional Paradigm as an Occasional Determinant of Sound Change », à paraître dans les actes du Symposium on Historical Linguistics (29-30 avril, 1966), Université du Texas, sous presse.

- 1. Voici quelques formes typiques de l'ancien provençal : espanesc, francesc, grezesc, provensalesc, sarrazinesc; v. Adams, Word-Formation in Provençal, p. 310 s.; l'auteur postule, avec raison, une certaine influence sémantique de -es < -Ense sur -esc. (De nos jours encore, l'italien tolère catalanesco à l'ombre de catalano.) En dehors de ce bloc monolithe, on trouve par-ci par-là quelques rares formes, p. ex. fol-esc 'fou' (cf. afr. fol-ois), gazanh-esc 'labourable', joglar-esc 'mal élevé, le propre des jongleurs' (remarquer la proximité de sirvent-és, déjà cité, avec cette dernière forme preuve de l'affinité de -és et -esc en provençal qui, quand même, ne confond pas ces deux suffixes).
- 2. L'ancien français conservait quelques rares vestiges d'un comparatif organique, p. ex., ampleis, forceis, genceis, longeis, sordeis (Nyrop, Grammaire historique, II, § 453 s.; Meyer-Lübke, Französische Laut- und Flexionslehre, § 256). En plus, l'ancienne langue

— celles qu'enregistrent les meilleurs manuels sont d'habitude au nombre de trois : franch-oise, pro-oise et rich-oise (ajouter nobl-oise) — où -oise se

possédait des traces de formes aux origines obscures et à fonction imprécise que G.-G. Nicholson s'est efforcé d'expliquer dans son article « La terminaison adverbiale non comparative -eis en provençal et en ancien français », R. Li R., VI, 1930, p. 189-202. Ce savant rejette les étymologies proposées par Diez et son école, qui identifiaient -eis et IPSUM. Il rattache pr. manes 'immédiatement' à manesc 'corps à corps' (cf. angl. 'hand-to-hand [fighting]'). Ce manesc, ainsi que l'it. manesco et l'afr. de-man-ois proviendraient régulièrement du lat. vulg. *MANISCU (< MANUS + ISCU). Selon Nicholson, demanois serait toujours adverbe. Le suffixe -eis d'anceis et de forseis 'excepté', à l'opposé des comparatifs neutres ampleis, forceis, etc., dériverait de ISTIUS, génitif de ISTE. Il faut donc voir dans la syllabe -eis d'anceis et de forseis les restes isolés d'un mot autonome. (La phonétique d'anceis > ançois > ainçois est traitée dans un article antérieur, ibid., p. 172-184.) Ajouter l'adverbe anevois 'tout de suite'.

Il reste à considérer les formes, en réalité peu nombreuses, qui comprennent afr. mur ancien-ois (c.-à-d., -ois rattaché au groupe nom + adjectif; s'agit-il d'une adaptation de l'arch. ancienor tel qu'on le voit dans la formule épique tens ancienor?) et anten-ois '(agneau) âgé d'un an', fondé sur l'adjectif curieusement formé ANNŌ-TINUS, de ANNUS 'an'. Ces deux exemples, qui ne sont pas nécessairement liés étroitement, impliquent pourtant une extension ou un déplacement de fonction que Meyer-Lübke, Französische Wortbildungslehre, § 139, qualifiait franchement de « nicht verständlich », en hésitant, pour des raisons de géographie, à relier ces formes aux réflexes sardes et italiens méridionaux du dimin. grec -iskos. En rendant compte du livre de Meyer-Lübke, W. von Wartburg (Z. P. Ph., XLII, 1922, p. 507) attribua anten-ois, fém. -oise, à -ENSIS. On se demande si une pareille attribution n'est point viciée par la découverte, par Rohlfs, du quasi-synonyme italien (dial.), cord-esco (v. ci-dessus), et si nous ne devrions pas conclure que les formations en -Ensis et en -iscu, grâce à leur voyelle tonique identique, développèrent de nombreux contacts ou enchevêtrements secondaires (à l'instar de -(i)ego et -engo en territoire hispano-roman; cf. anc. esp. jud-iego < IŪDAICU à côté de ptg. judengo ainsi que les doublets provençaux parent-és, -esc et sirvent-és, -esc).

Éd. Pichon analyse des mots aussi bizarrement façonnés que chat-putois (p. ex. couvre-chefferie, basse-courier, beau-maternel) dans le chapitre intitulé « Attache d'un suffixe à un complexe » (p. 59-67) de son brillant pamphlet, Les principes de la suffixation en français, Paris, 1942.

Il est étonnant combien de mots en -ois de l'ancien français présentent des difficultés de quelque sorte. Ainsi Lucien Foulet cite-t-il rub-ois 'rubis' dans son Glossaire (1955) de la First Continuation du Perceval de Chrétien de Troyes (éd. W. Roach) afin de montrer que certaines formes, attestées une seule fois, semblent avoir été appelées pour sauver la rime (ici, rubois/orfroiz, var. rubins/or fins). Dans son c.r. de cet ouvrage, P.-B. Fay appelle l'attention du lecteur sur ce phénomène; il souligne en outre certains cas d'hésitation de la part des copistes devant des mots rares, et il cite, à cet effet, les exemples de gachois 'marais' et jaonnais 'champ où poussent des glaïeuls' (?) qui furent confondus par les scribes avec geolois, glaionois et même, « en désespoir de cause », avec faloise! (Voir le c. r. de Fay, R. Ph., XIV, 1960-61, p. 175-179, surtout p. 176.)

constitue en un rival, difficile à expliquer, de -ece et de -ise < ITIA 1. La cohésion sémantique de franch-, nobl-, pro- et rich-oise — ces quatre mots indiquent tous des qualités chevaleresques dont faisait grand cas la société courtoise de l'Europe occidentale — est telle qu'un de ces mots a dû jouer ce que K. Jaberg appelait le rôle du « mot-chef ». Le plus simple serait d'attribuer ce rôle à franç-, franch-oise, tout en tenant compte de la distribution assez fluide de -ç- et -ch- en oïl. On pourrait supposer qu'au début la pression du tour adverbial (à la) franç-oise, 'à la manière franque, francienne ou française' aurait suffi à engendrer franch-oise comme variante accidentelle de franch-ise. Ensuite la coexistence de ces deux formes, par un jeu d'analogie, dut favoriser pro-oise et rich-oise comme alternatives de pro-ece et rich-ece. Dans le cas de nobl-oise, variante de nobl-ece, il faut compter avec l'intervention de nobl-oi (extrait de nobl-oiier) comme facteur indépendant. Pris ensemble, tous ces détails corroborent la vitalité extraordinaire du suffixe -ois(e) ainsi que les vacillations de forme et de fonction occasionnées par son essor aussi prodigieux que sporadique.

Au confluent de ses diverses sources, le suffixe -ois atteignit son apogée en français entre le xII° et le xV° siècles. Nul ne s'étonnera que les barrières naturelles qui endiguaient son expansion n'aient pas toujours réussi à contenir celle-ci entièrement : le suffixe déborda son cadre primitif. Le moment où les formes en -ois furent pour la première fois utilisées en profusion afin d'indiquer des langues comiques ou fantaisistes correspond précisément à l'époque où -ois s'associa de plein gré à toute une gamme de noms communs pour produire des adjectifs. De même, ce suffixe — ainsi que sa contrepartie féminine -oise — se prêtait facilement à un emploi substantival secondaire. (Plus tard, cette aile de l'édifice devait s'effondrer presque totalement, sauf, à la rigueur, bourg(e)ois et, bien sûr, village-ois 'habitant de village', pilier soutenu solidement par de nombreux dérivés de toponymes 2.) Les exemples ne manquent pas; en voici quelques échantillons :

^{1.} Voir Nyrop, Grammaire, III, § 218. Meyer-Lübke, dans Französische Wortbildungslehre, § 99 s., exprime des vues plus audacieuses concernant avant tout le développement général de -ITIA, à l'étape gallo-romane; enfin, au sujet de l'évolution indépendante de -(er)esse < gr.-lat. -ISSA — forme qui influença quelque peu les vicissitudes de -ece < -ITIA — v. ibid., § 51 s., 65, et l'élaboration par J.-M. Piel (dans sa révision de 1966), p. 185 s., qui renvoie à la note de R. Levy, R. Ph., VII, 1953-54, p. 187-190.

^{2.} Ph. Plattner, « Personal- und Gentilderivate im Neufranzösischen », Z. F. S. L., XI, 1889, p. 105-166, surtout, p. 159-164. Cette étude demeure utile encore aujourd'hui,

acer-ois 'd'acier', aid-ois 'qui aide, qui serait favorable', anten-ois '(bête) de l'an passé', berger-ois 'de berger', blason-ois 'qui porte un blason', cauch-ois (fr. chauc-eis/-ois?) 'bâti avec de la chaux', chacer-ois 'de chasse ou de chasseur', fonten-ois 'de source, de fontaine', gal(andin)-ois 'galant, joyeux compagnon, coucheur', gentill-ois 'gentil', guen-, gui-chois 'oblique', isl-ois 'd'île', jaser-ois 'fait de mailles de fer', magin-ois 'chef', marbr(in)-ois 'de marbre', mar(esch)-ois 'marais, marécage' (franc. *MARISK), marchois 'frontière' (franc. *MARKA), mol-ois 'prairie humide' (de mol), mul-ois 'de mule', (blé) neell-ois 'mélangé de nielle', (espiels) noiel-ois 'ciselés', outremarin-ois 'd'outremer', paien-ois 'païen', (lance) quesn-ois 'de chêne', (couard) renoi-ois 'renégat', (danse) robard-oise 'appelée robardie', (champ) sablin-ois (terme de blasonnerie), (escu) sapin-ois 'en bois de sapin', senestrois 'gauche', serment-ois '(homme) lié par un serment'.

Sur une échelle encore plus vaste et comme résultat du fusionnement local de -ENSE et de -ISCU, -ois connut une proéminence temporaire

malgré les limites que l'auteur s'y est imposées. On comprend mal l'attitude distante de Meyer-Lübke (1921) — comparer l'accueil plus chaleureux de Nyrop — et on s'étonne que les savants qui se sont intéressés récemment à pat-ois ne l'aient pas citée. Avouons ici notre dette envers H. Lewicka, La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles, I: La dérivation, Varsovie-Paris, 1960, p. 16, 178 s., 218 s., 245, 249, 252.

I. La vaste majorité de ces formes ont trait à deux catégories de la civilisation chevaleresque du moyen âge : ils qualifient tantôt des personnes (p. ex., sermentois, et son antonyme renoiois, etc.), tantôt des armes et des blasons (acerois, neellois, sablinois, sabinois, etc.). En outre, notons l'affinité prononcée de notre suffixe avec l'-in (<-INU) adjectival de l'ancien français (acer-in, ivoir-in, or-in, pourpr-in). Cette affinité, d'abord purement sémantique, favorisa la création de « chaînes suffixales » (gal-ois \sim gal-and-in-ois, marbr-ois \sim marbr-in-ois), à base de la séquence in + ois où le deuxième élément constituait de loin le segment le plus dynamique. Ensuite, elle aboutit à imposer l'emploi de -ois là où ce suffixe suivait le segment -in- de n'importe quelle provenance ou fonction, donc réduit au rôle de simple « attache » (outremarinois, sablinois, sapinois).

Il faut signaler également la difficulté de tracer une ligne de démarcation entre -ois (< -Ense ou < -ISCU) et -oi(s) < -ĒTU; nous préférons ranger sous cette dernière rubrique des formes aussi répandues que champois, espinois, fumois, genestois et herbois; par contre, molois, dont le primitif joue un rôle de qualificatif, peut, sans risque, être porté au crédit de -ENSE. Provenance et fonction se trouveraient donc inextricablement liées.

Quant à islois, il n'est pas exclu que la désinence — phon./we/ — de ce dérivé ait servi de modèle au ptg. ilh-éu 'habitant d'une île', car le radical de ce mot, lui aussi, fut emprunté à une langue qui connut l'empreinte d'une puissante influence gallo-romane, le catalan.

Nous avouons notre dette envers Godefroy, les manuels de Nyrop et de Meyer-Lübke ainsi que l'ouvrage déjà cité de H. Lewicka, p. 218 s.

comme l'adjectif — et, secondairement, l'ethnonyme — typique accompagnant des noms tant domestiques qu'étrangers, de villes, d'îles, de provinces (y compris, naturellement, d'autres régions bien délimitées telles que des contrées montagneuses, boisées, marécageuses ou bien garnies de lacs) et même de pays entiers ¹. Il est vrai que -ois n'élimina jamais ses rivaux au point d'être l'unique morphème à remplir cette fonction spécifique. Il partageait ce rôle avec, entre autres, -ain (cf. tou-lous-ain) et -ien (cf. bohém-ien), mais, pendant des siècles, il domina la situation. Alors que ce ne fut pas le cas de la catégorie précédente, le français moderne conserve toujours bien des spécimens de cet usage. Au

1. Voici quelques anciens dérivés en -ois à base de noms propres, employés soit comme des adjectifs, soit comme des substantifs : arabi-ois 'arabe' (extrait d'Arabie), bascl-ois 'basque', londr-ois 'londonien', mor-ois 'maure' (cf. esp. mor-isco), pav-, pavi(n)-ois 'de Pavie', portugal-ois 'portugais', rin-ois 'rhénan', sarragoç-ois 'de Saragosse', sarrazin-ois 'sarrasin' et sodom-ois 'sodomite'; remarquer de nouveau la fréquence de l'enchaînement -in- et -ois.

A cause de la coexistence (et même interpénétration) de formes en -eis/-ois et en -eiz/ -eis (p. ex., jangl-eis/-ois et jangl-eiz/-eis 'bavardage'), il est utile d'évoquer en passant la catégorie de mots qui, en ancien français, se terminent en -eïz et ses variantes (fr. mod. -is) < -ĀTĪCIU, suffixe éminemment caractéristique du latin tardif. Alors que la métrique permet de distinguer ces mots en -eiz des formes en -eis < -ENSE, -ISCU (avant que ce dernier ne devienne -ois au centre, ou dans les régions de l'Ouest), les textes en prose n'offrent point la garantie de ce critère. Or, à première vue, certains dérivés en -eïz/-eis paraissent se référer eux aussi aux bruits, aux sons et même aux articulations verbaIes; mais, à y regarder de près, on découvre qu'à l'opposé des formes en -ois qui nous occupent il ne s'agit pas vraiment de langues fantastiques ou facétieuses. Ainsi chant-eïq 'chants', hu-eïz 'cris confus', hurl-eïz 'hurlements', jougl-eïz 'plaisanteries' et taboreïz 'vacarme [de tambour]' soulignent-ils le caractère prolongé du bruit ou de l'articulation désignée, évoquant des successions, des répétitions en crescendo, des retentissements. A cet égard, on est frappé par leur ressemblance avec les noms collectifs allemands en Ge- qui, eux aussi, suggèrent souvent des images acoustiques intermittentes (p. ex. Ge-heul, Ge-schrei, Ge-wimmer). Notons que ptg. -diço, esp. -diço (avec -z- à l'étape médiévale) et it. -ticcio, qui eux aussi reflètent -TICIU, sont restés à tout moment des suffixes adjectivaux.

Pour l'histoire d'afr. -eïz et de sa forme ultérieure -is, confondue souvent avec -i < -ītu, voir Nyrop, Grammaire, III, § 268 s.; Meyer-Lübke, Französische Wortbildungslehre, § 83 et 117; E. Gamillscheg, « Grundzüge der galloromanischen Wortbildung », § 11, in Gamillscheg et Spitzer, Beiträge zur romanischen Wortbildunslehre, Bibl. dell'A. R., II: 2, Genève, 1921, p. 15-18; J. Vendryes, « Sur le suffixe -is du français », in Études romanes dédiées à Mario Roques, Paris, 1946, p. 103-110; K. Baldinger, Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff, Berlin, 1950, p. 73 s. (distinction des trois types sémantiques fouill-is, éboul-is, machouill-is).

cours des trois siècles passés, l'inventaire de ces exemples s'est même accru, mais seulement dans les limites assez étroites des possibilités restées encore ouvertes; pourtant ces gains ne compensent guère les lourdes pertes que le suffixe a subies ailleurs. En fin de compte, le français d'aujourd'hui nous offre: anvers-ois, ardenn-ois, bavar-ois, bern-ois, champen-ois, clermont-ois, copenhagu-ois, crét-ois, dauphin-ois, diepp-ois, génois, hambourg-e-ois, hongr-ois, etc. De nombreuses formations succombèrent aux bouleversements du xvie siècle : appul-ois, ind-ois, méd-ois, palestinois sont tombés irréparablement en désuétude, et des cas de pur « encadrement » ou « Einreihung », tels que bourguignon-(n)-ois et turqu-ois, appartiennent à une époque à jamais révolue. Les possibilités d'un développement illimité de -ois furent sévèrement réduites — ruinées même par sa bifurcation en -ois et -ais. De là les incongruités que voici : chin-ois à côté de japon-ais; brest-ois en face de bordel-ais, havr-ais, lyon(n)-ais, marseill-ais, nant-ais, toulon(n)-ais; milan-ais s'opposant à berlin-ois, munich-ois, neuchâtel-ois, vienn-ois, zurich-ois. On pourrait supposer que dans certains cas la décision reflète une proximité géographique (angl-ais et écoss-ais vont de pair, de même dan-ois, finn-ois et suéd-ois); dans d'autres une ressemblance formelle (gall-ois et gaul-ois se soutiennent mutuellement), laquelle, à l'occasion, peut se fonder sur l'élément final de la base : japon-ais fait écho à polon-ais; bien des atomes entrent dans la composition moléculaire de -bourgeois et de -landais. Au surplus, la tendance en français à éviter des conflits homonymiques entre certains noms de pays et ceux de leurs villes capitales (cf. algér-ien ~ -ois, tunisien ~ -ois) 1 a contribué notablement à réduire -ois à l'état de suffixe purement urbain. Quelles que soient les vicissitudes qu'ont connues les

1. On trouve des précisions sur l'état présent de ces questions et des statistiques dans A. Dauzat, « Les suffixes des noms d'habitants en français », R. I. O., III, 1951, p. 1-8; J. Dubois, Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain, Paris, 1962, p. 69; H.-J. Wolf, Die Bildung der französischen Ethnika, Genève-Paris, 1964, p. 26-32; J.-M. Piel, Supplément à Meyer-Lübke, Französische Wortbildungslehre (rév.), p. 183 s. Rappelons en passant que le problème des suffixes toponymiques -eis, -ois et -ais se trouve évoqué, au sujet du nom et de la provenance du poète médiéval Jehan le Venelais, dans E.-B. Ham, Textual Criticism [...], Ann Arbor, 1946; dans certains comptes rendus de ce livre (U.-T. Holmes, Jr., Spec., XXII, 1947, p. 468-470; W. Roach, R. Ph., VI, 1952-53, p. 66-68); ainsi que dans le travail ultérieur de Ham, « Venelais ecdotique », R. Ph., X, 1956-57, p. 157-67, particulièrement p. 166 s. Dans le voisinage de la Bretagne, le suffixe -ais marque souvent une déformation de -aie < -ĒTA; cf. A. Dauzat, Les noms de lieux; origine et évolution, 2e éd., Paris, 1928, p. 153.

divers emplois résiduels de -ois dans l'usage moderne, il est clair qu'en général ce suffixe a, depuis le moyen âge, battu en retraite. Parmi les « vestiges », rappelons turquoise ' pierre semi-précieuse' (ailleurs tur-c, -que) et nançoise ' nom de la grande nasse adaptée à l'extrémité de la poche du vanel', si, en effet, ce dernier mot peut-être rattaché à Nancy (adj. nancé-ien, -ienne).

Pourtant, au moyen âge, la popularité du suffixe -ois < -ENSE fut telle qu'il faudra nous pencher un peu plus longuement sur certains emplois particuliers afin de nous renseigner plus profondément sur les tendances linguistiques en jeu.

Signalons d'abord l'existence de très nombreuses formations désignant les différentes monnaies alors en cours : p. ex., bâlois 'denier de Bâle', bourgeois 'monnaie de Bourges', charloi(s?) 'm. à l'effigie de Charles d'Anjou', colognois 'm. de Cologne', crespisois 'm. de Crespi' (noter l'« interfixe » -s-), digeonnois 'm. de Dijon', estampois 'm. d'Estampes', estevenois 'm. à l'effigie de St Étienne', giennois 'm. de Gien'. Formellement, il s'agit encore une fois de -ois rattaché à un substantif primitif pour en tirer un adjectif dont l'emploi redevient par la suite essentiellement substantival. Mais en même temps apparaît une nouvelle catégorie sémantique — en l'occurrence, numismatique — assez bien délimitée. Le fait que -ois, au sens de 'monnaie', a pu se rattacher à des noms de personnes - p. ex. Charles - aussi bien que des noms de lieu prouve la légitimité formelle de cette catégorie sémantique qui précise — ou concrétise — à son tour la valeur primitive du suffixe : 'ce qui est propre à' ou 'qui provient de' 1. (En outre, comme nous allons le voir, la prolifération de pareilles « catégories sémantiques » grâce au suffixe -ois contribuera inévitablement à la fragmentation de ce dernier et à son éventuel affaiblissement. On aura trop exigé de lui.)

1. Nous ne saurions résister à la tentation de citer, à ce propos, les vers ironiques de Rutebeuf (« La griesche d'esté », éd. E. Faral et J. Bastin, Paris, 1959, p. 529); le calembour est trop beau :

Aillors covient lor penssers voise,

Quar dui tornois,

Trois paresis, cinq vienois

Ne pueent pas fere un borgois

D'un nu despris.

Borgois évoque à la fois la 'pièce de monnaie de Bourges', et, bien entendu, notre 'bourgeois', le contraire d'« un nu misérable ».

Sans vouloir approfondir la question ici — ce serait le sujet de toute une étude indépendante — essayons au moins de définir grosso modo le processus formel de concrétisation sémantique subi en ancien français par les différents groupes de mots en -ois, telles les formations qui indiquent, p. ex., les différentes monnaies ou les langues facétieuses. Ce processus est des plus curieux puisqu'il semble illustrer et, du point de vue formel, exemplifier un aspect fondamental de la dérivation suffixale en français et, par extension, dans les langues romanes en général. Il s'agit de la « contamination » mutuelle de contenus sémantiques et de formations grammaticales — « contamination » qui semble être régie par des tendances métonymiques dans l'histoire du vocabulaire. Par là nous entendons des rapports sémantiques de contiguïté qui sous-tendent les procédés formels de la suffixation; ceux-ci sont appelés à réaliser fonctionnellement ces rapports et, du coup, reçoivent une valeur sémio-grammaticale qui leur est propre.

Le magnétisme des formations en -ois < -ENSE était tel qu'il affecta des mots qui, étymologiquement, n'avaient rien à voir ni avec ce suffixe ni avec les catégories des langues facétieuses ni celle des monnaies. L'afr. harnois < anc. nor. *HERNEST subit la contamination que nous venons de définir, à cause d'une homonymie strictement phonétique, appuyée, il est vrai, par le caractère « non roman » du composé germanique dont il dérive. Résumons l'histoire de harnois d'après le FEW et Bloch-Wartburg, parce que cet atome d'histoire illustre et la force de -ois et sa faiblesse, c.-à-d., l'étendue extraordinaire de son champ d'action et, en même temps, une certaine dilution de sa valeur : le suffixe est en passe de devenir un suffixoïde ¹. C'est la dernière étape de son évolution, avant la chute inévitable.

Or, nous disions que harn-eis/-ois représente *HERNEST (c.-à-d., le composé HERR 'armée' et NEST 'provisions', cf. anc. nor. vegnest 'provisions pour la route') ². La deuxième syllabe fut modifiée d'après notre suffixe -eis/-ois, sans que des exemples isolés de harnais manquassent dans les textes médiévaux. Au début de sa carrière harnois signifie sur-

^{1.} Pour une nouvelle définition de « suffixoïde », v. Y. Malkiel, « Genetic Analysis ot Word Formation », in Current Trends in Linguistics, éd. Th.-A. Sebeok, III (Theoretical Foundations), La Haye, 1966, p. 305-364, surtout 322 s.; v. également A.-K. Levy, « Contrastive Development... » (II), R. Ph., XX, 1966-67, p. 296-320, surtout p. 298 s.

^{2.} Cette étymologie fut proposée par G. Baist; voir s. v. Harnais dans ses mélanges « Zur romanischen Wortgeschichte », Z. R. Ph., XXXII, 1908, p. 38 s.

tout 'équipement d'un homme d'armes', ensuite aussi '... de son cheval'. Finalement, dès le milieu du XIII^e siècle, la nuance sémantique 'équipage d'un cheval d'attelage' (cf. fr. mod. harnais) prédominait, à en juger par son rayonnement panoccidental : it. arnese, esp. arnés, all. Harnisch (et même geharnischt '[réponse] énergique', cf. angl. 'iron-clad'), angl. harness furent tous «empruntés au temps de l'éclat de la chevalerie française» ¹.

Le rapport armée-chevalier-cheval — relation intrinsèquement métonymique s'il en fut jamais — saute aux yeux, mais ce rapport n'aurait point connu l'énorme extension dont il a joui sans le concours fonctionnel qu'il a reçu, dans le cas de notre mot, de la coïncidence avec un suffixe en plein essor. *Harnois* fut, à n'en pas douter, contaminé par les formes « actives » en -ois ².

Poussons cette analyse plus loin. Aussitôt que *har-nois s'est reconstitué en harn-ois, autrement dit, que le premier noyau étymologique *her'armée' fut remplacé par harn- doté du sens d'équipement, bagage'
— témoin l'existence d'un rival harn-age 'bagage', etc. — à ce tournant le suffixe -ois ouvrait au mot toute une gamme de possibilités attrayantes. Il y eut par conséquent une véritable prolifération de dérivés secondaires (sept colonnes et demie dans le FEW!): on trouve harnoie 'tumulte' (sens parfois attribué à harnois lui-même) et le fém. harnoise 'bruit, cri dispute' — forme aux résonances péjoratives soutenues sans doute par noise < NAUSEA; un tour, cher à Rabelais, rappelle nos constructions en/dans + adj. poss. + -ois: s'échauffer dans son harnais, cf., chez Cotgrave, s'échauffer en son harnais 'parler avec véhémence, s'exciter'. Dans ces derniers exemples jumeaux, harnais indique nettement un type de comportement qui rappelle, jusqu'à un certain point, afr. lechois 'lasciveté'; celui-ci, suivant la formule en + adj. poss., indique, lui aussi,

^{1.} Voir nos remarques antérieures concernant l'importance générale de cette catégorie sémantique par rapport à -ois(e), ainsi que notre Section VI.

^{2.} C'est effectivement cette contamination qui permit l'emploi — peut-être délibérément ambigu — de harnois dans le passage suivant : « Vielle estoit et de povre force/Et toutes oures tant s'enforce/Et tant ai lou harnais seut ['su' ou 'suivi', Godefroy est contredit par Tobler-Lommatzsch]/Qu'ele ait lou roi aconseut » (Dolopathos, 7740, Bibl. elz.); harnais signifie ici soit 'savoir le harnois' ('être habile, posséder l'équipement qu'il faut'), soit 'le cortège du roi' — les deux possibilités sont également métonymiques. On se rappelle aussi afr. « estre bien a harnois » 'être bien équipé, bien garni', même quand le contexte n'est plus nécessairement militaire ou chevaleresque.

une variété de comportement, p. ex., « En son loichois tant entendi/Que quanqu'il ot i despendi », Vie des Pères, Ars. 3641, f° 113a; « J'avoie .x. mars d'argent/En mon lecheis despendu », ibid., 113 b.

Par une convergence phonétique, donc, harnois fut entraîné, pour ainsi dire, dans l'orbite des formations en -ois. Grâce à la cohésion de ces dernières — leur valeur sémio-grammaticale — harnois ne se désagrégea point, malgré les nombreuses bifurcations figurées et dérivationnelles auxquelles il était sujet. Solidement enraciné dans le sous-sol du vocabulaire féodal, il participa des extensions de caractère métonymique qui typifient et ce secteur du vocabulaire et les mots munis du suffixe -ois. Mais en même temps l'histoire de harnois reflète la fatale proclivité inhérente à ce suffixe d'englober plus qu'il n'aurait fallu pour survivre. Il devint victime de son propre succès. Ainsi, tout en confirmant l'intérêt et la complexité des « contaminations mutuelles » de contenus sémantiques et de contours grammaticaux, harnois incarne l'ultime étape de l'évolution du suffixoïde -ois. Mais la déchéance de -ois provoqua, réciproquement, la chute des fortunes de harnois. Harnais conserve le sens qu'on sait, mais — et ceci est du plus haut intérêt — ses plus récents développements figurés, p. ex., 'vêtement ridicule', assument un caractère exclusivement métaphorique, jamais métonymique. De même, les quelques vestiges, en français moderne, des nombreuses formations figurées en -ois — sournois, narquois — ne trahissent en rien la grande vitalité créatrice qui caractérisait -ois au moyen âge.

Nous ne saurions détailler ici les quelques succès et les nombreux revers qui marquent le lent déclin du suffixe -ois. D'une part, ces vicissitudes comprennent la constante interpénétration, tant dans les graphies que dans la langue parlée, de -oi et de -ois (arch. roi : déroiser, d'après bois : déboiser; le remplacement de grav-oi par -ois; l'assimilation de l'esp. anchoa — hellénisme méditerranéen — sous la forme anchois, cf. angl. anchovy). D'autre part, à l'actif du suffixe, notons la réapparition sporadique des formations en -ois dans certains néologismes dont quelques-uns obéissent à de purs caprices ou même à un archaïsme voulu (cf. le souri-qu-ois de La Fontaine, forme extraite de souris et qui a sans doute subi l'influence de narquois 'rusé, malin'; la «langue chatoise » suggérée par l'abbé Galiani; le Turquois 'Turc' d'Edmond Rostand). Notre suffixe décadent a trouvé un dernier refuge dans le langage argotique de la pègre parisienne; ce fut certainement dans ce milieu que naquit mat-ois (de mate 'lieu de rendez-vous des filous'), peut-être aussi

griv-ois (de l'ornithonyme grive, fig. 'querelle, guerre') et tapin-ois 1.

1. Min-ois 'mine, apparence du visage'. Première attestation enregistrée en 1498; utilisé par Molière; noter que l'extension sémantique donnée par le Dict. gén. (une fille d'un minois éveillé → c'est un joli minois 'une jolie fille ') ne se comprend qu'en fonction d'une de ces deux alternatives : ou bien a) le sens propre de minois était 'langage des expressions du visage (chez les jeunes filles ou chez les femmes)', et, par conséquent, il faut ranger ce mot avec jargon(n)-ois, patois et les autres dérivés en -ois < - \bar{E} NSE, ou, et moins plausiblement, b) niinois cache un postverbal en -oi qui se serait développé à partir d'une base comme min-oiier 'faire des grimaces, des moues', cf. min-auder 'faire des mines', et min-aud-erie, -ier. En tout cas l'orientation sémantique en question est métonymique. Sur griv-ois et mat-ois en tant que mots d'argot typiques, voir, en plus des dictionnaires étymologiques, F. Brunot, La pensée et la langue; méthodes, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français, Paris, 1922, p. 585; 3º éd., en collaboration avec Ch. Bruneau, 1935, p. 585. Le nom tapin-ois 'celui qui se dissimule' provient de la phrase adverbiale en tapin-ois 'à la dérobée', qu'on trouve dans la Farce de Maître Pathelin ainsi que chez Molière; cette forme contient une élaboration facétieuse de a, en tapin, formule encore plus ancienne; Clément Marot eut recours à en tapinois dans son « Epistre au Roy pour avoir esté desrobé », v. H. Kuen, Z. R. Ph., LXXVI, 1950, p. 112. Pour anchois, gatois, gravois, souriquois, de même pour déroiser v. Nyrop, Grammaire, III, § 91 et 279s.; le rattachement d'un « suffixe de langue » à un primitif zoonyme rappelle russe govorit' po-popugajnomu 'parler comme un perroquet'. Les avis des étymologistes sont partagés sur les détails concernant la provenance et la transmission des radicaux d'anchois, de grivois et de matois. De toute façon, même s'il faut faire remonter, en dernière analyse, griv-ois à Graecus, il est nécessaire de le distinguer clairement d'afr. grig-ois et grez-ois 'grec'; cf. « Grigois parole, bein en fu latimés » (Aliscans) et « ... en grezois langage, et dou grezois fut mise en latin » (Le roman de Troie), ces deux textes cités par H.-J. Chaytor, From Script to Print; an Introduction to Medieval Literature, Cambridge, 1945, p. 27 et 86. Que l'on accepte ou rejette l'étymon germanique proposé par E. Gamillscheg pour mate (moy. h. allem. matte 'Wiese [als Versammlungsplatz der Dorfgemeinde]', peu importe, les faits qu'il rassembla au sujet de enfants, compagnon de la matte 'nom d'une bande de voleurs', pr. mod. gent de la mato, jettent de la lumière sur la question (v. E. W. F. S., p. 599 s.); le sens de 'malin, rusé, habile', qui domine chez La Fontaine (« un vieux coq adroit et matois »; « cherche en ta cervelle matoise»; « tours pleins de matoiserie », v. le Dict. gén. qui cite aussi Lesage: « Une matoise des plus raffinées ») justifie l'invention, par le grand fabuliste, du terme gatois — d'autant plus lorsqu'on se rappelle matou 'chat mâle' qui renforce grâce à son affinité tant formelle que sémantique, une telle formation. Il est à regretter que, dans son admirable article « Le champ morphosémantique des noms du chat, I : Le matou », B. S. L. P., LXI: 1, 1966, p. 128-145, surtout p. 1418., P. Guiraud ait négligé d'étudier cette affinité.

Deux mots en -ois entièrement isolés échappèrent à l'attention de Nyrop et des autres chercheurs d'il y a un demi-siècle; à savoir a) de guing-ois 'de travers' (Littré fabriqua en plus des phrases exemplaires comme : « Il y a du guingois dans cette construction, dans cet esprit-là », mot dont l'origine fut longtemps considérée comme douteuse mais

Le lien entre l'expression assez ancienne en tapinois 'à la dérobée' et certains noms médiévaux en -ois appartenant à des langues comiques et fantaisistes est d'autant plus plausible qu'il est appuyé par un parallélisme exact en russe': v-tixo-mol-ku est un mot composé dont la racine verbale mol(v)- 'parler' constitue le deuxième élément lexicologique majeur.

V. LE DÉCLIN DE -OIIER ET DU POSTVERBAL -OI.

Dans les deux études de John Orr sur l'étymologie de patois, son insistance sur le contact fécond entre les adjectifs substantivés en -ois et les postverbaux en -oi dérivant des verbes jadis nombreux en -oiier < -IDIĀRE (= fr. mod. -oyer) constitue sans doute son apport le plus original. La trajectoire de -oiier différait quelque peu de celle de -ois pendant l'expansion de ce dernier, puisqu'il ne s'est produit, au début, aucune confusion d'éléments homonymes et sémantiquement voisins qui aurait pu amener, comme dans le cas de l'amalgame de -ENSIS et de -ISCU, une hausse inflationnaire dans l'emploi du suffixe. Une telle hausse aurait probablement entraîné une chute dramatique, car elle eût pu provoquer, tôt ou tard, une séparation subite des éléments en question — séparation tout aussi brutale dans son impact que la scission de -ois en/we/et/e/. Nous constatons au contraire, dès le début, l'expansion continue d'un type suffixal profondément enraciné dans un latin familier lui-même fortement hellénisé; ensuite, nous notons un déclin progressif et accéléré. Cet épuisement de -oyer caractérise le français; en espagnol, par contre, -ear < -IDIĀRE s'hypertrophia et, en fin de compte, donna lieu à une

que le Dict. étym. de Bloch-Wartburg, s. v. guinguette, fait remonter maintenant au verbe guingu-er, à l'origine gingu-er 'sauter' (xve siècle), lui-même un rejeton de la famille de giguer (xive sièle), refait sur le modèle de regi(m)ber; et b) pant-ois 'essoufflé' fig. 'penaud', qui, loin d'être un dérivé du v. pantoier (cf. le pantoiement de Cotgrave [1611], terme de fauconnerie: 'asthme qui attaque l'oiseau'), s'est formé sur pantoisier, à l'orig. pantaisier 'être oppressé, souffrir des hantises', du lat. vulg. P(H)ANTASIĀRE, lui-même fondé, à son tour, sur l'hellénisme PHANTASIA 'fantaisie, rêve, cauchemar'. Pant-ais, -ois était un nom en français médiéval ('oppression'), mais il devint plus tard adjectif (Rabelais: « couillon pantois »; Voltaire, Ce qui plaît aux dames: « Le chevalier tout pantois et confus »).

Quant à l'emploi explétif de -ois (l'« Einreihung » de Meyer-Lübke), les langues congénères offrent bien des parallélismes : témoin apr. proensales, qui constitue une élaboration de proensal (qualifiant drech 'droit') dans la Vida de saint Honorat de Raimon Feraud (c. 1300), évoqué par Chaytor, op. cit., p. 39 (n.).

variété de verbes singulièrement productive (cf. un néologisme comme telefon-ear à côté de fr. téléphon-er, it. telefon-are, ptg. telefon-ar, etc.) ¹. Les verbes en -oiier de l'ancien français partageaient avec leurs congénères méridionaux une caractéristique importante entre toutes : alors que d'autres postverbaux pouvaient être ou masculins ou féminins, ceux qui proviennent de -IDIĀRE étaient presque sans exception du genre masculin — les postverbaux de -oiier se terminaient toujours en -oi ². L'homophonie de certaines formes au sein du système casuel en ancien français ne manqua pas de contribuer à la confusion de ces postverbaux et des mots en -oi(s). Par ailleurs, le suffixe abstrait -oi présentait une configuration homophone avec -oi (masc.) < -ĒTUM, à côté de -oie, fr. mod.-aie (fém.) < -ĒTA ³, utilisé pour désigner, p. ex., des plantations d'arbres ou pour

- 1. Pour -oier, voir les commentaires succincts mais substantiels de Nyrop, Grammaire, III, § 449, et de Meyer-Lübke, Frz. Wortbildungslehre, § 189 (celui-ci cite des études par A. Tobler et H. Suchier). L'ancienne langue possédait un grand nombre de ces formes qui furent abandonnées par la suite, y compris les descendants du vocabulaire très hellénisé du latin ecclésiastique (bat-oier 'baptiser') aussi bien que des verbes créés plus récemment — verbes dénominaux (p. ex. arm-oiier, fabl-oiier 'conter des fables', manoiler 'tâter', ost-oiler 'guerroyer', paum-oiler 'brandir', puepl-oiler 'peupler') ou dérivés d'adjectifs (aspr-oiier, febl-oiier, rouge-oiier; ou bien, des formations parasynthétiques qui utilisent simultanément le préfixe a-: a-doç-oier, a-maigr-oier, a-tendr-oier; cf. anc. esp. a-fermos-ear 'embellir', et ainsi de suite). Au moyen âge, -oiier manifesta son exubérance en empiétant parfois sur les domaines limitrophes de -er (copl-oiier, fol-oiier, hastoiier), de -eer (esfr-oiier, cf. fr. mod. effrayer), de -ier (chast-oiier, fourm-oiier; en revanche, charr-oiier céda du terrain à charr-ier) et de -ir (blanch-oiier), sans pourtant mettre en péril l'autonomie des catégories rivales. Du côté sémantique, on identifie sans peine, même aujourd'hui, la cohésion d'un petit groupe de verbes dérivés d'« adjectifs de couleur »: blanch-oyer, blond-oyer, brun-oyer, verd-oyer. En dehors de cette série, on ne reconnaît que les restes du suffixe : chât-, côt-, coud-, fest-, flamb-, foudr-oyer ; bor(g)n-, nett-, rud-oyer. L'hypothèse d'Orr concernant pat-ois se trouve renforcée du fait qu'au début bég-ayer et grass-eyer appartenaient à ce groupe.
- 2. Malkiel étudie la diffusion étonnante de -eo en espagnol, au delà des frontières de -ear, dans ses « Fuentes indígenas y exóticas de los sustantivos y adjetivos verbales en -e» (I), R. Li. R., XXIII, 1950, p. 80-111. Le suffixe -ejar n'apparaît que sporadiquement en espagnol; son rôle est limité aux emprunts à l'italien et au portugais; v. id., « Los interfijos hispánicos; problema de lingüística histórica y estructural », Estructuralismo e historia, II, 1958, p. 137 s.; -ejear, encore moins répandu, représente un croisement de -ejar et de -ear.
- 3. Les suffixes jumeaux -ĒTUM et -ĒTA jouèrent un rôle bien plus modeste en français qu'en portugais, p. ex., où l'on trouve des formes aussi frappantes que *brinqu-edo* 'jouet', *folgu-edo* 'loisir, divertissement' (de *brinc-ar* 'sauter, jouer' et *folg-ar* 's'amuser', respectivement). J.-M. Piel exemplifie une extension sémantique de ce type, qui eut lieu

former d'autres noms collectifs. Au surplus, la convergence fut renforcée par les nuances duratives et itératives bien marquées que les mots en -oi avaient héritées de -oiier. Cependant, le gouffre sémantique entre les deux séries de formes demeura à tel point infranchissable — l'abstraction extrême de l'une s'opposait à la nature on ne peut plus concrète de l'autre — qu'aucune contamination, qui eût contribué à un soutien mutuel, ne put avoir lieu. Bien entendu, un contact fugitif entre le suffixe de « langue » -oi(s) et un -oi (issu des verbes en -oiier) qui signifiait 'manière de comportement' se produisit en conséquence de la chute de la vieille déclinaison française; l'étude de ce contact se situe au cœur même de notre enquête. Mais, après 1500, le lent déclin de -oiier et, à plus forte raison, de son satellite -oi coupa au suffixe de « langue » ces sources de ravitaillement. De la, évidemment, l'arrêt de mort du -ois facétieux, car ce furent les verbes en -oiier et leur progéniture qui dotèrent

à un stade plus ancien de la langue, en citant SAXETUM 'lieu couvert de pierres' (Supplément à Meyer-Lübke, p. 187). Le sing. du neutre, devenu masculin dans les langues romanes, se rattachait, en gallo-latin, surtout à des noms de fruits ou des dendronymes pour désigner des plantations ou des vergers. Ces formations sont à la base de bien des toponymes, à la suite de la bifurcation locale de *-e(d)o en -y (après des vélaires palatalisées): NUCĒTUM 'plantation de noyers' > Noisy, et en -ey > -oy (dans tous les autres contextes). La scission ultérieure de -oy en/wa/et/ɛ/a obscurci encore davantage l'homogénéité initiale du modèle suffixal, puisque cette scission n'obéit à aucun système clairement visible; comparer coryletu 'lieu planté de noisettes' > Colroy, Cauroy (et, parallèlement, Fontenoy) avec CERA-, CERE-SĒTU > Cer-çay, -say (aussi Aulnay, Châtenay). (Pour une récente tentative de situer ce problème phonétique dans une perspective structuraliste, v. H. Schogt, Les causes de la double issue de « e » fermé tonique libre en français, Amsterdam, 1960.) Voir A. Dauzat, Les noms de lieu : origine et évolution, Paris, 1928, p. 120. Nyrop examine les noms communs — d'habitude féminins — qui correspondent aux toponymes mais qui, grâce à leur association plus prolongée avec les primitifs, subissent un degré moindre de compression phonétique; voir sa Grammaire, III, § 1528.; on consultera également avec profit Meyer-Lübke, Frz. Wortbildungslehre, § 58. En ancien français, les masculins en -oi n'étaient point encore limités à des toponymes, témoins alisoi, alnoi, aubroi, chaumoi, coudroi, erboi, espinoi, fang(e)oi, gravoi (orth. ultér. : -ois), ombroi, perroi, poudroi, rosoi, sablonoi 'terre couverte de sable', sapinoi; un des très rares suivants de cette série demeure écofr-oi (ou -ai), tiré d'écofier. Noter que Godefroy donne assez souvent des variantes en -ois : ces exemples — fort répandus en afr. — indiquent que la frontière entre -oi < -ETUM et -ois < -ENSE/-ISCU était devenue suffisamment fluide pour permettre un certain va-et-vient entre les deux catégories. Sémantiquement et formellement, les possibilités de « contamination » entre, mettons, mol-ois 'prairie humide' et (h)erb-oi(s) 'prairie [lieu planté d'herbe]' demeuraient, en effet, considérables. Cf. notre n. 1, p 154, supra.

-ois de cet ingrédient mimétique, de ces éléments de gesticulation animée, de trépidation nerveuse, et aussi de ce comportement vocal à la fois histrionique et richement modulé qui ont contribué à faire de la série des formations en -ois un des composants les plus émoustillants du lexique de l'ancien français ¹.

VI. COUP D'ŒIL SUR CERTAINS FACTEURS CULTURELS.

Ayant spécifié, en termes techniques, les conditions linguistiques qui favorisèrent d'abord la genèse et l'expansion du suffixe de « langue » -ois et

1. Illustrons les modulations inhérentes aux formes verbales en -oi(i)er par une brève allusion à afr. cointo(i)ier 'parer, orner, faire la connaissance de, s'enorgueillir, s'équiper, etc. ' (cf. apr. coind-|cuna-ejar 'être joli, se parer, faire des grâces pour une dame '). Ce verbe remonte, à travers afr. cointe, à cognit-us/-A '(re)connu(e); il a en outre formé le postverbal afr. cointoi 'suffisance'. Sans entrer dans le détail des ramifications sémantiques (qui, à l'aide de ressemblances phonétiques, facilitaient l'identification partielle de cette famille lexicale avec la progéniture, p. ex., de computare 'compter'), remarquons 1) la nature « courtoise » — donc, en puissance, « poétique » — du mot; 2) le jeu subtil qu'il permet entre « apparence » et « comportement » (cf. afr. cointement ' façon courtoise'); et, enfin, 3) le sens très particulier - oscillant entre 'révéler', 'chanter' et 'dire' — qu'il acquit dans le contexte poétique fourni par l'image lyrique du rossignol. Ainsi, p. ex., chez le Chastelain de Couci : « La douce voiz du louseignol sauvage/Qu'oi nuit et jour cointoier ['gazouiller avec ardeur'] et tentir » (éd. A. Lerond, III, ms. M). (La même image du « doux rossignol » se retrouve dans le Chansonnier de Berne, nº 389, p. 465, l. 1: « Plus seux iriés, quant plux oi coentoier/La douce voix dou roisignor ».) Le jeu métaphorique est donc des plus caractéristiques. Observons ensuite l'emploi hautement poétique que fait le Chastelain de Couci des verbes en -oi(i)er: foloier, d'abord, 'se conduire en fou '(xx, 17; xxIV, 41), puis guerroier 'attaquer, tourmenter' (xIV, 9), mes-, mais-troier 'gouverner, tourmenter' (VII, 33; XIV, 9, 13; XX, 3, 12; XXIV, 13), raverdoier 'reverdir' (tens qui raverdoie 'printemps': XIV, 1). Dans chacun de ces cas, sauf la chanson xIV, d'une attribution douteuse, l'emploi du verbe est strictement métaphorique. On dirait que -oi(i)er annonce un jeu de mots « poétique ». Pareil jeu devient on ne peut plus spécifique chez Rutebeuf, où l'ironie l'emporte sur la tendresse courtoise:

Lessier m'estuet le rimoier, Quar je me doi moult esmaier Quant tenu l'ai si longuement. Bien me doit le cuer lermoier, C'onques ne me poi amoier A Dieu servir parfetement, Ainz ai mis mon entendement En geu et en esbatement, Qu'ainz ne daignai nes saumoier, Se por moi n'est au Jugement Cele ou Diex prist aombrement, Mau marchié pris au paumoier.

(« La mort Rustebeuf », éd. E. Faral et J. Bastin, Paris, 1959, I, p. 575). Les verbes en *-oiier* se prêtaient donc admirablement à des emplois littéraires ou poétiques — emplois qui contribuèrent sans doute à la vitalité de la forme au moyen âge.

qui finalement précipitèrent sa chute, nous devons maintenant esquisser le cadre social et culturel dont l'influence sur les événements reconstruits a été sans aucun doute capitale. Dans la mesure où l'on est en droit de reconstituer, en partant des textes littéraires, les attitudes que le moyen âge affichait à l'égard du langage et des langues 1, il semblerait que les écrivains aussi bien que leur public ne vissent aucun inconvénient à ce qu'un chevalier français entamât un dialogue vitupératif avec son ennemi sarrasin, chacun dans sa propre langue. Moins souvent, il est vrai, il arrivait même que la connaissance d'une langue étrangère chez un personnage littéraire jouât un rôle important dans l'intrigue de l'œuvre, permettant tantôt une évasion tantôt le déchissrement d'un message secret essentiel. Comme tout autre signe de prouesse ou de capacité peu ordinaire, une pareille compétence linguistique chez un des protagonistes ne manquait jamais de provoquer les louanges du narrateur et, sans doute, un sursaut d'admiration de la part du public. Quant à la «communication » effectuée sans que chaque interlocuteur sache la langue de l'autre, il serait juste de souligner — comme on ne l'a pas assez fait jusqu'ici un détail pittoresque : au moyen âge, on croyait qu'observer avec soin la voix de l'antagoniste - sa force, sa modulation, son degré d'enroue-

1. Il nous faut, de façon urgente, une étude comparative des attitudes médiévales envers le langage et les différentes langues, dans le contexte - mieux étudié, il est vrai — des spéculations linguistiques au moyen âge. Un des traités les plus accessibles est l'habile synthèse de H.-J. Chaytor, « Language and Nationality » (From Script to Print, p. 22-47); voir en particulier p. 26 s. où l'auteur examine l'équivalence 'langue' = 'nation' (Aliscans, III, v. 8327), l'importance du bilinguisme dans l'espionnage, et les fâcheuses conséquences qui découlent de l'ignorance de la langue de l'adversaire lorsque ce dernier lance ses défis et ses sarcasmes. Voici quelques renseignements additionnels. De temps à autre, on décèle dans les textes médiévaux des tentatives pour ajouter de la couleur locale aux dialogues, comme, p. ex., le français italianisé que parle Boniface VIII en s'entretenant avec Guillaume de Nogaret (ou Longaret) dans la Chronique métrique attribuée à Geoffroy de Paris (début du XIVe siècle); v. le c. r. par J. Misrahi (R. Ph., XII, 1958-59, p. 342-346, surtout p. 344s.) de l'édition d'A. Diverrès (1955). On pourrait ajouter aux commentaires de plus en plus nombreux sur les allusions médiévales à la babélisation et à d'autres légendes bibliques les remarques d'A.Pézard sur Dante, Inferno, XXXI, 78-81 -- passage qui concerne Nemrod et la confusion des langues (« Le 'respit de l'enfançon'... », R. Ph., XIII, 1959-60, p. 360-373, surtout p. 368). L'emploi de noms ethniques comme source d'amusement, de mépris et d'insulte est examiné avec soin par B. Migliorini dans sa communication au Primo Congresso nazionale delle tradizioni popolari, Florence, 1929, cf. R. Riegler, V. K. R., III, 1930, p. 285. — J.-L. Grigsby, « A Defense and Four Illustrations of Textual Criticism », R. Ph., XX, 1966-67, p. 510, fournit et analyse un bel exemple de plurilinguisme épique.

ment, etc. — permettait de mieux juger l'humeur du personnage. Après tout, c'est ainsi que les animaux domestiques intelligents « comprennent », plus ou moins, leurs maîtres. Ce côté « extra-systématique » du message verbal, plus le jeu de grimaces et de gestes, offrait avant tout à chaque partenaire l'occasion de se renseigner sur le compte de son adversaire — sa violence, sa résolution et l'intensité de sa haine.

Les meilleurs spécimens des formations axées sur le suffixe de « langue » -ois — gab-ois, ir-ois, moc-ois, et peut-être même pat-ois — témoignent sans équivoque de l'intérêt qu'affichait la société médiévale à l'égard des marques extérieures du discours et son orchestration, pour ainsi dire, non-vocale. Par contre, des dérivés comme clerj-ois et servent-ois traduisent plutôt une certaine sensibilité envers des nuances sociales et culturelles. Or, toutes ces formes n'auraient point été aussi abondamment enregistrées dans les textes littéraires sans l'importante tradition de l'humour réaliste qui anime la littérature médiévale de l'Occident - et en particulier celle de France. Ce genre d'humour un peu grossier — du moins peu élégant — auquel nous pensons, suggère immédiatement les fabliaux et les soties. Mais on le retrouve aussi dans certaines chansons de gestes et même parfois dans la littérature romanesque. Cet humour survécut aux autres formes de pensée du bas moyen âge; la prose de la Renaissance en déborde — on n'a qu'à se rappeler l'exemple éloquent de Rabelais 1. Ce fut le néoclassicisme du Grand Siècle qui mit fin à ce genre de divertissement savoureux et populaire. Voilà qui explique en partie la soudaine disparition de cet emploi de -ois dans la littérature du xviie; ce suffixe survit — on en retrouve des vestiges amusants — dans l'argot des malfaiteurs, et il a peut-être laissé des traces dans les patois, qui ont mieux résisté à l'usure lexicale et phraséologique que ne l'a fait la langue nationale 2.

- 1. Nous ne saurions discuter ici en détail la question de l'humour au moyen âge. C'est un problème qui a retenu l'attention de nombreux savants. Citons, parmi les monographies récentes: R. Garapon, La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français, du moyen âge à la fin du XVIIe siècle, Paris, 1957 (cf. le c. r. par R.-C. Johnston dans R. Ph., XII, 1958-59, p. 178-180) et L.-C. Porter, La fatrasie et le fatras; essais sur la poésie irrationnelle en France au moyen âge, Genève et Paris, 1960 (consulter le c. r. par H. Roussel dans R. Ph., XIX, 1965-66, p. 513-520). L'essai interprétatif de R.-N. Walpole, «Humor and People in Twelfth-Century France», R. Ph., XI, 1957-58, p. 210-225, nous offre une vue panoramique du sujet.
- 2. Par exemple, nous voyons que dans certains milieux francophones d'outre-mer et ensuite dans la mère-patrie, vers la fin du XVIIIe siècle, une forme hybride de création

Le développement relativement tardif et, somme toute, le rapide déclin des formations humoristiques en -ois ainsi que leur restriction à un territoire nettement délimité tendent à faire du problème que nous venons d'examiner un cas de laboratoire qui, tout en relevant de l'histoire du français, ressortit également à la linguistique générale. Ainsi, nous avons constaté l'intérêt que présente l'absence de tout conflit entre une série de conditions externes (la curiosité manifestée par une communauté parlante à l'égard de l'affectivité associée à un message verbal aussi bien que son penchant pour un certain genre d'humour réaliste et grossier) et un ensemble de circonstances internes. (Ces dernières comprennent : l'expansion vigoureuse de -oiier et des postverbaux satellites en -oi ou -ois; la fusion de deux suffixes adjectivaux, à l'origine tout à fait distincts, -eis/ -eise et -eis/-esche, lesquels, après leur amalgame, gravitèrent vers -ois/-oise; aussi, à l'arrière-plan, la tendance à substantiver les adjectifs tant latins que romans 1, et, enfin, la déchéance progressive de la déclinaison en ancien français, processus qui favorisa le rapprochement de -oi et de -ois.) Ces facteurs « externes » et « internes » s'harmonisent parfaitement aux trois niveaux de l'évolution : la genèse, l'expansion graduelle et, enfin, l'effondrement de notre type morphologique.

Il n'est pas fréquent — et encore moins indispensable — qu'une communauté linguistique possède dans son système grammatical un suffixe chargé de suggérer des « langues comiques et fantaisistes » ou des concepts analogues ². Pareil morphème — ou l'emploi bien spécial d'un

plus récente comme *iroquois* put résister à la pression causée par la chute du « suffixe de langue ». Dans le *Dict. du bas-langage* (1808), on lit : *parler comme un iroquois* 'bredouiller; parler d'une manière inintelligible; sobriquet injurieux — sot, rustre, imbécile '(II, p. 57); le *Dict. comique...* de P.-J. Lerroux (1786) s'exprime d'une manière analogue : « Ce mot est encore fort outrageant, quand on dit d'un homme qu'il parle françois comme un *iroquois* » (II, p. 60). En ce qui concerne les nouvelles attitudes envers les langues exotiques et imaginaires, signalons la monographie de P. Cornelius, *Languages in Seventeenth- and Early Eighteenth-Century Imaginary Voyages*, Genève, 1965. Cet ouvrage insiste sur le rationalisme et le caractère méthodique des doctrines linguistiques de l'époque; il éclaircit l'hostilité que le Grand Siècle a dû ressentir à l'égard des vieilles formations plaisantes en *-ois*.

- 1. Voir Ch. Bally, Linguistique générale et linguistique française, 2° et 3° éd., Berne, 1944, 1950, § 508 (l'auteur appelle ce procédé « transposition »); Malkiel, Das substantivierte Adjektiv im Französischen, diss. Berlin, 1938, passim.
- 2. Le roumain se sert encore aujourd'hui d'adverbes spéciaux formés sur des noms ethniques conjointement avec des verba dicendi, scribendi, etc. Ces adverbes sont la contrepartie roumaine des tours comme auf deutsch, in English, en español. Il est probable

morphème plurivalent — demeure en fait une sorte de luxe. Il correspond évidemment à une certaine curiosité chez les sujets parlants, mais sans l'appui d'un enchaînement de circonstances favorables, il risquerait de ne jamais voir le jour. Par un accident bizarre, la société médiévale européenne — surtout après les Croisades — et ce grand creuset, ce melting pot ethnique et social qu'est la société américaine du xxe siècle — deux communautés qui par ailleurs se ressemblent à peine — ont acquis un degré de réceptivité peu ordinaire à l'égard des « langues insolites » présentes chez elles, et, en même temps, elles se sont toutes deux façonné

que le slave (cf. po-russki, etc.) ait contribué à renforcer la position plutôt débile du lat. -£, cf. român-esc (adj.) à côté de român-ește (adv.). En outre, cette langue est seule parmi ses sœurs néolatines à tolérer român '(un) Roumain', à côté de român-esc 'roumain' (adj.) — ce qui rappelle angl. Scotsman à côté de Scottish. Le -E adverbial du latin a persisté aussi dans l'Ouest, cf. esp. romance, vascuence, peut-être latin, apr. gergons 'vulgare trutanorum' (Donat proensal) → anc. esp. girgonz, avec, par la suite, l'effacement du modèle morphologique (jerigonza). On observe ce procédé d'effacement indépendamment dans ptg. vasconço 'basque'; cf. notre n. 1, p. 148, supra. Par contre, le portugais fait bande à part avec giria 'jargon, argot, boniment'. Parmi les langues de l'Europe orientale qui offrent une riche gamme de modèles suffixaux axés sur des noms de langue, de nationalité et de comportement, signalons, en plus des mots roumains et russes, les exemples suivants puisés dans le polonais moderne et le grec classique : Francuz 'Français ' à côté de mówić po francusku ' parler français ', polszczy-ć ' poloniser ', -zna ' langue polonaise'; 'Ελληνίζω ' parler grec', ' parler ou écrire un grec châtié', 'Ελληνιχώς ' à la mode grecque', 'Ελληνισμός 'imitation des Grecs, emploi d'un style grec poli', Έλληνιστής 'celui qui se sert du grec', 'Ελληνιστί 'en grec'; aussi, 'Ρωμαίζω 'parler latin', 'Ρωμαϊστί ' en latin'. (Noter que les descendants érudits de -ίζειν : fr. -iser, angl. -ize, etc. ne marquent qu'un effort de rapprochement artificiel avec la langue en question.) — En ce qui concerne l'italien, il faut distinguer les formations de vieille souche en -esco, comme fiorentin-esco, roman-esco, furb-esco, des rares tentatives d'implanter un américanisme, tel que traslatorese (nous sommes redevables de ces données précieuses à la courtoisie de notre ami B. Migliorini). — Le portugais a créé des verbes comme algaraviar, vasconcear 'dire des choses absurdes'; cf. Bell, M. L. R., XI, 1916, p. 114 s. — Pour exemplifier la diversité infinie des cultures exotiques, nous renvoyons au bref commentaire de E. Sapir (Language, chap. 4) sur le hott. khoe-khoe, verbe réduplicatif extrait de khoe-lo 'homme' et qui signifie 'parler hottentot'.

A remarquer l'ingénieux équivalent russe de l'angl. bureaucratese qu'a proposé naguère K. Čukovskij: kanceljarit. L'anglais a à sa disposition non seulement -ish, assez poétique pour évoquer une ambiance de féerie (témoin Elv-ish qu'a inventé très opportunément ce grand philologue doublé d'artiste qu'est J. R. R. Tolkien), mais aussi -isch, prononcé de la même manière mais écrit à l'allemande (pour suggérer cruellement le pédantisme), comme ce délicieux cybernetisch 'débordant de formules incompréhensibles' que vient de proposer un collaborateur sournois du Times Literary Supplement, 11 avril 1968, p. 371.

des outils grammaticaux aptes à exprimer convenablement cette sensibilité. Le parallélisme frappant des situations en question nous justifie d'avoir voulu associer les deux séries de dérivés qui, à première vue, apparaîtraient comme séparées par un abîme infranchissable : l'anglamér. censor-ese, official-ese, pedag(u)-ese et l'afr. gab-ois, ir-ois, jargon(n)ois ¹.

Yakov Malkiel et Karl-D. Uitti.

Supplément : Documentation.

La liste que nous offrons comporte un nombre plus élevé de formations essentiellement substantivales en -ois que celles fournies par nos prédecesseurs; nous marquons d'un astérisque les mots omis dans les récentes discussions étymologiques de patois. Pour les mots marqués d'une croix, le lecteur est prié de se reporter également au texte de la présente étude. Nous introduisons les abréviations suivantes : G. = F. Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française; H. = E. Huguet, Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle; L. = H. Lewicka, La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles : I, La Dérivation; T.-L. = A. Tobler et E. Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch. Nous ne prétendons pas avoir dressé l'inventaire complet de ces formations, ni avoir épuisé, dans tous les cas, la documentation de chaque mot.

† Ambag[e]ois 'langage détourné, rusé' (H., L.): « comme on dit en ambagoys,/' Qui part de sa place il la perd'» (Rec. de poés. fr., éd. Montaiglon, XII, p. 28); « Y n'y a sy villain huron/.../Qui ne responde en ambagoys» (Farce des Malcontentes, in Recueil de Farces..., éd. Le Roux de Lincy et Michel, IV, p. 14). — *† Barragouinois 'façon de parler barbare, incorrecte' (H., cf. G. et T.-L., s. v. baragöin): « Cela est tout autant en bon barragouinois de saincte mere Eglise» (Ph. de Marnix, Différends de la relig., II, II, 1 [III, p. 210]). — † Beguois 'langage bégayant' (H.): « Il luy respondoit en un langage jurois, tantost en beguois» (B. Des Périers, Nouv. récr., XLV, p. 180). — † Bigorrois 'langage de Bigorre' [?], peut-être avec un jeu de mots sur bigorne 'enclume', cf. bigornier (XVIe s.) 'du royaume de l'argot' (L.): « .../D'ouyr son patoys/Et bigoroys». — † Bourdois 'plaisanterie' (T.-L.): « Et quant orent mengié en joie et en bourdois/...» (Rom. de Foulque de Candie, éd. Schultz-Gora, II, p. 401). — † Bu-, bo-fois 'orgueil, fierté, présomption

^{1.} Nous nous empressons d'exprimer ici notre vive reconnaissance à notre ami et collègue P.-B. Fay qui nous a prodigué des conseils précieux en ce qui concerne la rédaction de cette étude.

(sens tantôt favorable, tantôt défavorable)' (G., T.-L.): « Tu ne sez mais gesir fors au chans et au bois,/De sormener tes homes faiz toz jorz granz bofois » (Jean Bodel, Saisnes, éd. Menzel et Stengel, laisse LXXXVI var.). — + Cailletois 'langue de Caillette' [nom de personnage] (B. Des Périers, Nouv. Rècr., II, p. 15). — † Chi-, chu-flois 'moquerie, raillerie, jeu d'esprit' (T-L.) : « De nous ont lor chiflois tenut/(Li) Dïable ki nous ont soupris » (Fabliaux et contes, éd. Barbazan et Méon, IV, p. 41); « Ge cuidoie por voir einçois/Que tot fust nëanz et chufflois/Que j'oi a ces genz raconter » (Li rom. de la poire, éd. Stehlich). - † Cler-g[e]ois, pic. -kois 'parler savant, érudit' (T-L.): « Pereche, c'on apele en clerkois accide » (Miroir du chrestien, passage relevé dans Du Cange); «c'est à dire, en clerjois, ydolatrie » (Miroir du monde, La Sarra, Chavannes, p. 204); Jean Bretel, visant l'érudition grammaticale d'Adam de la Halle, remarque: « Adan, tout tans parlés vous en clergois » (Jeu-parti, x, 29), passage que discute D.-R. Sutherland dans R. Ph., XIII (1959-60), p. 427. — * + Coqu-ois, probablement avec une double allusion au 'comportement de cocu' et au 'chant du coq', cf. cailletois et cornillois (L.): « Que je ne m'en suis pas allé/Avec ma femme en coquoys» (Farce d'une femme à qui l'on baille un clystère, in G. Cohen, Recueil de farces inédites, v. 316). — † Cornillois 'langage des corneilles' (H.): « Si faut il, disoit la plus part [des corneilles] en son cornillois, avoir ces fèves » (N. Du Fail, Contes d'Eutrapel, xvII, p. 236) 1. — † Fol-, foul-ois 'langage ou raison de fou' (L.) : « Ainsi le croi ge en mon follois » (Bossuat, Deux moralités inédites, N° 2, v. 1196) 2. — † Gabois 'raillerie, vantardise' (G., T.-L.), mot particulièrement répandu : « ... et ainsy qu'il est de coustume en court de roy et de hault prince que l'en fait ses ris et gabois de ceulx qui rudement s'y maintiennent» (Le rom. du comte d'Artois, éd. J.-Ch. Seigneuret, Genève, 1966, p. 120). — † Gelinois 'cri de la poule' (T.-L.: 'Hühnerwelsch'): « A la geline lest aler,/Et ele s'en prist a voler./En son gelinois le maudist » (« De Constant Du Hamel », Fabliau cvi, éd. Montaiglon

- 1. Nous insérons ici un renvoi à degois 'joie, chant' (H., T.-L.), qui, on se le rappelle, occupe une place à part. Formellement, il n'appartient point à la série que nous documentons, puisque -ois, dans ce cas exceptionnel, n'est pas un morphème attaché à un radical, le point de départ étant le verbe degois(i)er. Mais au niveau de la sémantique, degois est, comme John Orr l'a bien vu, inextricablement lié aux mots que nous énumérons. Cf. « Avant que les oiseaux/De leurs degois fassent feste a l'aurore » (Chassignet, Ps. 56).
- 2. T.-L. se décide en faveur de foloi, déverbal (extrait de fol-oiier) signifiant 'conduite de fou'. En réalité, les deux classements sont valables au même degré, puisqu'il s'agit précisément de la coalescence des deux types suffixaux. Un cas, tout bien pesé, semblable est celui de afr. grougnois (ou grongnois?) 'museau d'un animal', dérivé d'un verbe (grogn-er) mais associé avec les langues non articulées des animaux, comme si le museau évoquait des grognements.

et Raynaud, var. v. 493). — * Hiraudois 'manières débraillées des hérauts' (T.-L.): « Chascuns se despointe et deffait/Et le hyraudois contrefait » (J. de Condé, Le dit du singe). — * † Irois 'colère, rage' (G., T.-L.): «Pitousement regrete son duel et son irois » (Jean Bodel, Saisnes, XVIII, var.). — † Jargonnois 'gazouillement, jargon' (G., H.): « Par le jargonneis, par le chant et par le maintien des oyseaulx » (Laur. de Premierfait, Traictié consolatif de vieillesse, 1009 f); « ... seulement le voyant et le oyant jargonner en son jargonnoys pueril » (Rabelais, III, 18). — † Jen-, jan-glois 'caquet, bavardage' (G., T.-L.; ce dernier aussi s. v. jangleiz 'üble Nachrede'): « Onc n'oï nul si grant jenglois/Con Renart maine en son englois » (Ren., v. 12.668, éd. E. Martin); « Non pas si comme li janglois/De plusors gabe les Anglois » (Vie de St Remi, éd. Bolderston, v. 5487); « Et la meson ou tu veïs/ Des mesdisanz les gengleïs » (Compl. d'Am., Richel., 837, fo 362 b) 1. — † Jurois: voir supra, s. v. bequois 2. - * + Lanternois 'qui dupe '(H.): « Le paillard respondit en langage de lanternois, ou l'on n'entendoit que le haut alleman » (N. Du Fail, Contes d'Eutrapel) 3. — † Lechois 'libertinage' (G.); ajouter à nos deux exemples antérieurs un troisième, extrait de la Vie des anciens Pères (« De cele qui vit sa mere en enfer...»): « Bien pert son tens qui Dieus oblie/Pour acomplir sa lecherie./Mes son lechois tant li vaudra/Que Dieus a sa fin li faudra » (cf. D.-D.-R. Owen

- 1. Les deux cas de rime jenglois/englois prouvent l'authenticité, dans la structure de ce mot, du suffixe monosyllabe -eis/-ois < -Ense, -ISCU. Par contre, dans le troisième cas les normes métriques et la rime avec veïs exigent une interprétation trisyllabe de gengleïs, évoquant le suffixe de « bruit » -eïz < -ĀTĪCIU. Encore une fois, nous avons la chance d'observer de tout près le contact étroit de plusieurs morphèmes; ajoutons, au risque de compliquer une situation rien moins que simple, le verbe jangloiier 'se moquer', accompagné peut-être du nom jangloi. Notons également les variantes jougleiz 'plaisanterie' et janclois 'bavardage', témoins éloquents de la généalogie enchevêtrée de la famille de jongleur; voir à ce propos R. Morgan, Jr., « Old French jogleor and Kindred Terms: Studies in Mediaeval Lexicology », R. Ph., VII, 1953-54, p. 279-325. Il reste évideniment à déterminer, dans le premier de nos exemples, le sens précis de englois ('anglais' stricto sensu ou 'baragouin, langue écorchée'?). Comme le signale K. Michaëlsson, « Les noms d'origine dans le rôle de taille parisien de 1313 », Göteborgs Högskolas Årsskrift, LVI, 1950, p. 356-400 (surtout p. 397), Anglois serait un sobriquet ridiculisant le parler, en particulier l'anglo-normand, des habitants de la Grande Bretagne. Cf. ptg. inglesia = germania ' jargon des bohémiens ' signalé plus haut (n. 2, p. 144).
- 2. En citant cette forme, Orr postule une possible influence d'un dérivé de *Jura* ('jurassien'); *jurois* n'est attesté, paraît-il, qu'une seule fois, en une fonction qualificative; mais le contexte rend hautement probable l'emploi secondaire de ce mot comme substantif.
- 3. A rapprocher le passage suivant de Rabelais : « C'est langage lanternois » (II, 9). Cf. lanterner 'dire des choses vaines '(H.). Le lien entre ces deux dérivés est lanterne, pris dans un sens argotique ('baliverne').

dans R. Ph., XII, 1958-59, p. 47). — † Lourdois 'esprit lourd, simple et naïf; langage grossier, manière d'agir et de penser rustre ' (G., H., L., T.-L.): mot fort répandu — comme gabois et irois — que l'on retrouve dans maintes expressions toutes faites (parler, cuider, penser en son lourdois; soi esbatre, soi desguiser en son lourdois, etc.); à remarquer que l'adjectif possessif - presque obligatoire — est quelquefois séparé de notre mot par un qualificatif, d'ordinaire monosyllabe: « En mon beau lourdoys » (Farce du Fauconnier de ville); « par ton sot lourdois » (Dial. du Fol et du Sage); « parole [...] proférée par un moine en son gros lourdois » (Pasquier). On croit reconnaître ici un effet expressif visant à souligner la pesanteur. — † Moc-, moqueois 'moquerie, raillerie' (T.-L.): « Et dïent en mocois souvent/Qu'il sont soufflet contre le vent» (Li Roumans dou Chastelain de Coucy [...], éd. Crapelet); la graphie moquois figure dans le Recueil général et complet des fabliaux de Montaiglon et Raynaud, V, p. 307; noter le verbe moqu-(o)iier. — † Narquois 'argot' (G.); défini par Monet, Parallèle, éd. revue, Rouen, 1636 : 'langage composé de mots communs, mais tous pris allégoriquement, énigmatiquement'. † Paillardois 'mœurs de paillard' (L.) : « Dieu scet comment il se gouverne/Dedans son lit, en paillardois » (Farce du pourpoint rétréci, in Cohen, Recueil, Nº 44, v. 52 s.). — † Patelinois 'propos que débitent les charlatans' (G.) 1. — † Patois 'façon de parler ou de se conduire rustre' (G., L.): « Vous vous tenez pour tant presché,/Je l'entens a vostre paloys » (Farce du Cap. Mal-enpoint, apud Cohen, v. 298 s.). — † Regnardois : voir Jodogne, d'après Sainéan ; dérivé moins commun que regnard-ie 'ruse' (L. : Farce de la pipée), -ise 'tromperie' (Cotgrave) 2. — * Sermonois 'discours pris dans le sens de délai, retard' (G.): «Guiterclins de Sessoigne fu iriez et destroiz,/Isnelement s'adobe, n'i fist lonc sermonois » (Jean Bodel, Saisnes, éd. Michel, CXIII, var.). — Serventois 'discours de valets, plaisanterie, genre littéraire' (G.) : « Li dus respont, n'i fist lonc serventois » (cf. n'i fist lonc servantois, Saisnes, CLXVII) (Ogier, v. 11.178, éd. Barrois); « Ne n'ont talent de rire ne d'aler a gabeis, / N'entendi mie a gas, n'a faire serventeis » (Wace, Rou, 2e partie, v. 4147, éd. Andresen); « Mon serventois vueill a vous envoier » (Jacques de Cysoing) 3. — † Sotois 'comporte-

- 1. Employé également comme adjectif: « Parlez vous christian, mon amy, ou langaige patelinoys? » (Rabelais, Pantagruel, éd. 1542, chap. IX). Il existait aussi un verbe pateliner et un nom d'agent patelineur, parfois écrit -eux (L., p. 229 et 337). Il est à regretter que pat(h)elin et ses rejetons n'aient pas figuré davantage dans les conjectures étymologiques portant sur patois, puisqu'il doit y avoir un lien plus ou moins étroit entre les deux mots.
- 2. Noter que -ie cède le pas à -ise et non, selon sa coutume, à -erie pour éviter l'accumulation de/r/. (Ce phénomène de dissimilation est assez répandu, selon les dernières recherches, encore inédites, de Margaret Sinclair Breslin.)
- 3. Voir Fr. Gennrich, Altfranzösische Lieder, t. II, S. R. Ü., XLI, Tübingen, 1956, n° 54, v. 42, et le c. r. de D. Poirion, R. Ph., XI, 1957-58, p. 181.

ment, langage de sot' (G., L.): « Il a le guez a la cuysine/Ce jaune bec en son sotoys » (Farce de la pipée, éd. Fournier, p. 141 b); « Sotins li a dist en sotois » (J. Bretel, Tournoi de Chauvency, éd. Delbouille, v. 684) ¹. — *† Tapinois 'à la dérobée, en cachette' (L.), précédé de en (cf. son synonyme, prédécesseur et concurrent en tapinage, déjà documenté dans la Vie de St Brendan (éd. Waters) et dans le Brut de Wace (éd. Arnold, II, v. 14.242): « Il s'en vint en tapinois » (Pathelin, v. 846). — † Villenois 'manière d'agir, langage des vilains' (G.): « Il respondoit en villenois » (B. Des Périers, Nouvelles Récréations, LXXXIII, p. 282)².

- I. L. a le mérite d'offrir (p. 179 s.) plusieurs exemples de jeux de mots suffixaux sur sot-, mais ces matériaux ne semblent point justifier la définition 'confrérie de sots' qu'elle postule. Rappelons la présence de sotoier 'faire le sot' (= russe duračit'sja), autre pont entre les verbes du type -IDIĀRE et -ois < -ĒNSE, -ISCU. A titre de curiosité, signalons le tour en sotinois (L., p. 180), formellement analogue, en vertu de l'ingrédient diminutif, à en pat(h)elinois et en tapinois (le -in- de sarrasinois n'est évidemment pas diminutif).
- 2. Est-il permis de voir dans l'exemple qui suit un premier symptôme de la spécialisation formelle de -ois comme « suffixe de langue et de comportement » ? Nous devons ce passage à Godefroy : « Bien contrefist le vilenois/Et pour mieus resembler vilain/Prist .1. aguillon en sa main » (De Mabille de Provins, ms. Richelieu 24.432, fo 50 a). Vilenois paraît équivaloir ici à ' vilain typique, caractérisé'. Vilenois est à séparer de vilag(e)ois (qui, se croisant avec casois, donna naissance à afr. cageois ' habitant d'une cabane ; incivil, laborieux ').